

**7.13 %** 1 an  
Placement garanti  
minimum 10 000 \$  
Sujet à modification sans préavis  
**659-4960**  
ScotiaMcLeod

# LE SOLEIL

**LOU-TEC**  
QUÉBEC 871-6363  
LÉVELLÉ 835-3342  
ST-GEORGES 853-3333  
BEAUPORT 863-7383  
EQUIPEMENT DE RÉCEPTION

MERCREDI 15 JUIN 1994

QUÉBEC, 98<sup>e</sup> ANNÉE, NO 166  
56 PAGES, 3 CAHIERS + 1 TABLOÏD

LIVRAISON À DOMICILE (7 JOURS) 3.50 TPS 0.24 3.98 TVG 0.24

MONTREAL-OTTAWA 60¢ Plus TPS TVG

50¢ Plus TPS TVG

LE QUÉBEC



**Le ciel est tombé sur la tête d'un député**

Une partie du plafond du Salon bleu s'est effondrée hier et des débris ont touché le député d'Orford, Robert Benoît, qui n'a pas été blessé. **A-5**

**Décès du juge Denys Dionne**

Le juge Denys Dionne, de la Cour du Québec, est décédé dans la nuit de mardi, à l'hôpital Laval, à Sainte-Foy, des suites d'une longue maladie. **A-3**

LE CANADA

**Jugement sur les pensions suspendu**

La Cour suprême a décidé hier de suspendre l'effet du jugement de la Cour d'appel fédérale dans la cause de Suzanne Thibaut. **A-2**

LA RÉGION

**SM3 : la SQ défait la barricade**

La SQ a arrêté 15 personnes et démantelé, tôt hier matin, la barricade érigée par les Montagnais depuis deux semaines sur la route de SM3. **A-3**



**Découverte d'une énorme tortue**

Martin Falardeau a découvert hier à Val-Bélair une tortue de 30 centimètres de long qui pourrait appartenir à une espèce rare dans notre région. **B-1**

L'INDEX

|                     |                    |
|---------------------|--------------------|
| Annonces classées   | C-5 à C-11         |
| Arts                | C-3 et C-4         |
| Bridge              | C-11               |
| Consommation        | C-1 et C-2         |
| Décès               | C-11 et C-12       |
| Économie            | B-5 à B-8          |
| Éditorial           | A-18               |
| Horoscope           | C-10               |
| Le Monde            | A-14, A-17 et A-19 |
| Michel Vastel       | A-18               |
| Où aller à Québec   | C-4                |
| Québec et l'Est     | B-1 à B-3          |
| Une place au soleil | B-4                |

|                            |            |
|----------------------------|------------|
| TABLOÏD SPORT              | S-1 à S-14 |
| Bandes dessinées           | S-15       |
| Ce soir à la télé          | S-16       |
| Mots croisés / Mot mystère | S-14       |

LA MÉTÉO

Brouillard ce matin, ensoleillé et chaud par la suite, maximum 27. **S-16**



## La consultation sur les Jeux de 2002 fait l'unanimité La CUQ veut un référendum

QUÉBEC — À l'unanimité, les maires de la Communauté urbaine de Québec (CUQ) demandent au gouvernement de tenir et de défrayer un référendum sur le projet de Québec d'obtenir les Jeux olympiques d'hiver de 2002.

par BENOÎT ROUTHIER  
LE SOLEIL

Toutefois ils ont rejeté, par un vote divisé, les cinq autres recommandations de la Commission permanente du développement économique et du tourisme, présidée par le maire de Beauport, M. Jacques Langlois.

M. L'Allier, de guerre lasse devant les exigences de la mairesse de Sainte-Foy, Mme Andrée P. Boucher, et d'une couple d'autres maires, a lui-même proposé le retrait d'une résolution qui aurait autorisé la CUQ à verser une subvention de 350 000 \$ à la Société des Jeux d'hiver de Québec 2002. En 1993, la CUQ s'est engagée à verser 1 million \$ sur trois ans pour la promotion de la candidature de Québec. Une première tranche de 350 000 \$ a été versée l'an dernier, un autre 350 000 \$ doit l'être cette année et 300 000 \$ en 1995.

L'assemblée a duré plus de trois heures et la discussion a été vive. Si la mairesse de Sillery,

Mme Margaret Delisle, laissait souvent percer son impatience quand Mme Boucher parlait, le maire Langlois a été plutôt agacé quand il a réalisé que plusieurs maires voulaient reporter le vote sur les recommandations de sa Commission.

Ces recommandations, sauf celle du référendum, touchent le financement des Jeux et le désir des citoyens que les JO soient financés en grande majorité par l'entreprise privée.

Les maires qui désiraient le report du vote sur ces recommandations arguaient qu'il valdrait mieux attendre de connaître la contribution des gouvernements.

Pour le maire de Québec, accepter les recommandations c'était risquer de se priver d'une contribution importante des gouvernements supérieurs qui se feraient sur l'entreprise privée. M. Langlois a répondu que, justement, les gens n'acceptaient pas le financement des Jeux par l'argent public.

Et quand M. L'Allier a évoqué un éventuel remplacement de la participation régionale de 10 millions \$ par une participation volontaire, comme une loterie, M. Langlois a répliqué que les gens n'ont pas fait de différence entre les taxes municipale, provinciale et fédérale.

Les maires de Beauport, Charlesbourg, Sainte-Foy, Saint-Augustin, Saint-Émile ont voté pour les recommandations mais n'ont pu recueillir les deux tiers des voix. Mme Boucher dit que c'est du mépris pour les citoyens. M. Langlois était déçu mais satisfait car la principale, celle sur le référendum, a été adoptée.

Mme Boucher était très satisfaite du vote pour la demande d'un référendum. « C'est très liant pour le maire de Québec », dit-elle.

Le gouvernement provincial décidera s'il y aura référendum. Ce ne sera pas en même temps que les élections, si on se fie au ministre Jean Leclerc. Dans l'esprit des maires, un référendum devrait avoir lieu dans la grande région de Québec et là où seraient tenues des activités olympiques.

Autre texte en page B-4

## Explosion d'une météorite au sud de Montréal

MONTREAL (d'après PC) — La violente explosion entendue hier soir dans la région de Montréal et les lieux aperçus sur toute la rive sud, entre Montréal et Québec, semblent avoir été causées par la chute d'une météorite.

Plusieurs témoins ont affirmé avoir vu une « boule de feu » suivie d'une traînée orange traverser le ciel au moment de l'explosion, vers 20 h. De nombreux citoyens de la région de Québec ont aperçu une vive lueur dans le ciel, du côté de la rive sud, selon les témoignages rapportés au SOLEIL.

Une sismologue à l'université de Montréal, Manella Salvarore, a confirmé que l'explosion pourrait avoir été causée par une météorite et qu'elle n'était définitivement pas attribuable à un tremblement de terre. La déflagration, dont l'épicentre était située dans la région de Sainte-Julie, a atteint 3,8 sur l'échelle de Richter.

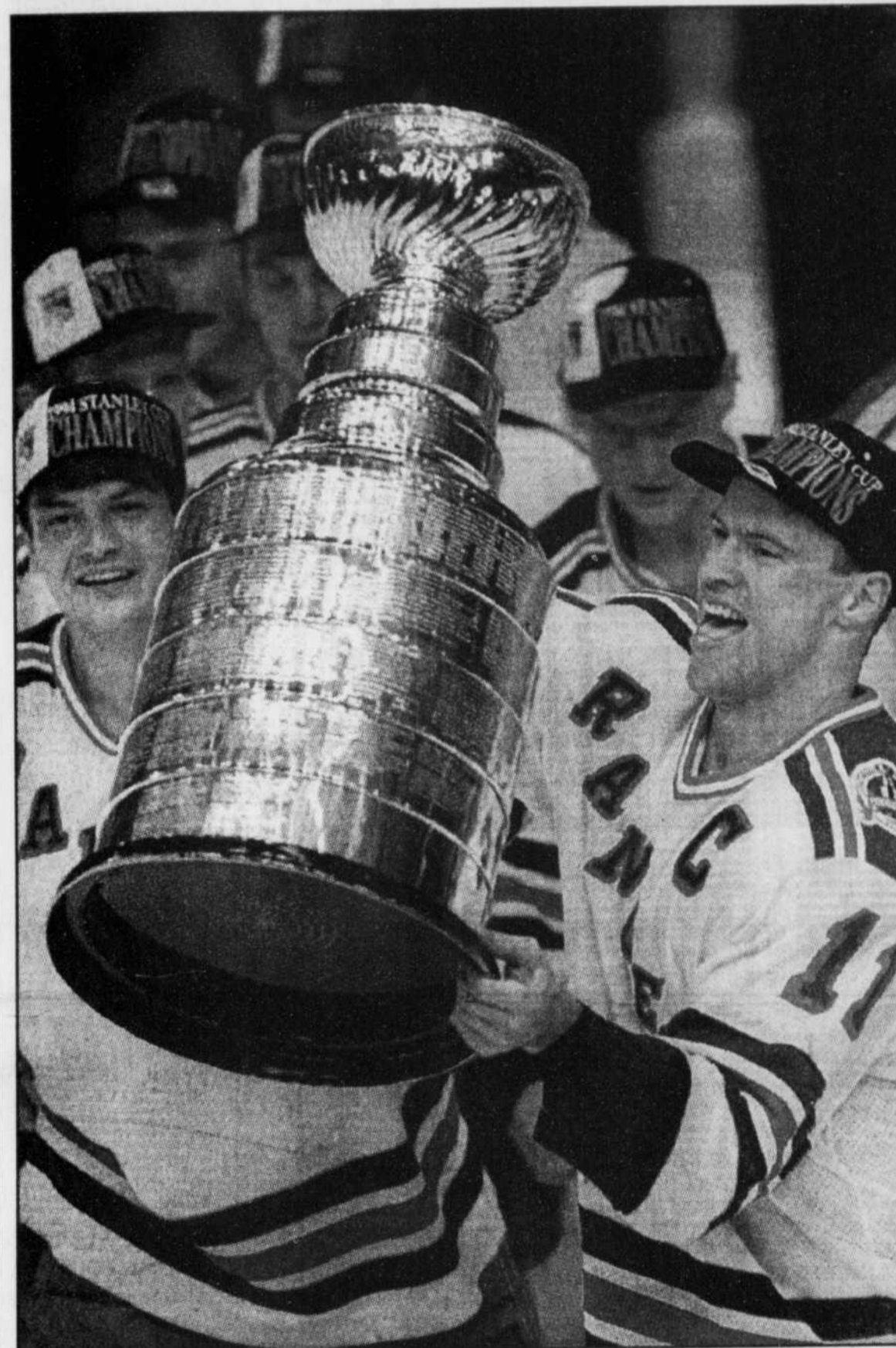
La Sûreté du Québec a reçu de nombreux appels et tentait de déterminer l'origine de la déflagration, mais les patrouilleurs n'ont localisé aucun point de chute d'un objet quelconque, ni dégâts ou blessés.

À la tour de contrôle de l'aéroport de Saint-Hubert, un contrôleur aérien a déclaré avoir entendu un bruit sourd et ressenti une « vibration assez importante ». Des pilotes de ligne ont également rapporté une lueur, ressemblant à celle d'une météorite entrant dans l'atmosphère, puis le bruit d'une déflagration.

En fait, une grosse météorite semble être entrée dans l'atmosphère au dessus de la région de Montréal pour se diriger très rapidement vers l'est. Elle a traversé un ciel à peu près sans nuages et aurait explosé dans l'atmosphère au dessus de Sainte-Julie. Elle semble s'être désintégrée avant de toucher le sol. Ce que les gens ont perçu, c'est l'onde de choc. Le phénomène aurait duré environ trois minutes.

Une météorite est un débris d'astéroïde ou de comète et il est extrêmement rare qu'un morceau soit assez gros pour toucher le sol.

## LES RANGERS CHAMPIONS



Le capitaine Mark Messier brandit la quatrième coupe Stanley de l'histoire des Rangers, la première depuis 54 ans, qu'ils ont finalement gagnée en défaisant les Canucks 3-2 dans le septième match, comblant leurs partisans survoltés.

Pages S-2 et S-3

## Il tient l'Ouganda responsable des massacres au Rwanda Mugesera contre-attaque

QUÉBEC — Accusé par les Tutsis du Québec d'être le cerveau du génocide en cours au Rwanda, Léon Mugesera contre-attaque en tenant le Front patriotique rwandais (FPR) responsable à la fois de l'attentat contre l'avion du président hutu Juvénal Habyarimana qui a entraîné sa mort le 6 avril et des massacres qui font rage depuis.

par MONIQUE GIGUÈRE  
LE SOLEIL

Dans une lettre aux médias livrée par la messagerie de l'université Laval et dans laquelle il annonce que « cette mise au point met définitivement un terme à la spirale des démentis sur cette question », M. Mugesera identifie clairement le FPR à une « aile de l'armée ougandaise » et soutient la thèse que le conflit qui ensanglante sa terre natale depuis dix semaines n'est pas une guerre civile, mais une « guerre d'agression » de l'Ouganda contre le Rwanda.

« Le 6 avril 1994, le FPR composé essentiellement de Tutsis ougandais, est dit être le présumé auteur de l'assassinat macabre des présidents hutus Juvénal Habyarimana du Rwanda et Cyprien Ntaryamira du Burundi. Il est dit aussi que, aussitôt après l'attentat, les infiltrés du FPR ont procédé aux massacres des Hutus dans l'assaut de la capitale Kigali », écrit Léon Mugesera sans préciser ses sources alors que les agences de presse du monde entier rappor-

tent à le cacher et s'acharnent contre toute personne qui y met le doigt. »

Rejetant le poids « des horreurs qui secouent le Rwanda » sur le responsable — identifié au FPR — de l'attentat à la roquette contre l'avion du président Habyarimana, M. Mugesera indique qu'il ne veut pas servir de bouc émissaire. « C'est vraiment tirer sur les chevilles que de m'attribuer des choses qui arrivent au Rwanda alors que je n'y suis plus et que je n'exerce aucune activité politique », écrit celui que le rapport de la Commission internationale d'enquête sur les violations des droits de l'homme au Rwanda décrivait, en mars 1993, comme l'idéologue du parti du président Habyarimana, le Mouvement républicain national pour la démocratie et le développement (MRND).

Dans ce qu'il appelle son « droit de réponse » aux « articles diffamatoires à l'encontre de ma personne » parus dans LE SOLEIL et The Gazette, Léon Mugesera prend à partie les commissions internationales qui se sont penchées sur les violations des droits de la personne au Rwanda et enjoint les autorités canadiennes de faire enquête « sur l'émergence, au Rwanda et en dehors du Rwanda, d'une multitude d'associations dites des droits de la personne

dans le but de soutenir l'agresseur du Rwanda ».

« D'innombrables rapports sur la violation des droits de l'Homme au Rwanda ont une tare indéniable qui les invalide : la politisation des procédures d'enquête et la politisation des observateurs, ainsi que de leurs enquêteurs et informateurs rwandais. (...) Les commissaires avaient déjà leur jugement avant d'aller aux faits. Au lieu de redresser cette situation malheureuse, l'enquêteur de l'ONU n'a fait qu'entériner des rapports établis sur des bases fausses. »

Alerté par l'avant-dernier paragraphe de la lettre du Dr Mugesera aux médias qui stipule que « même un ennemi mérite d'être mis hors d'état de nuire et non d'être tué », LE SOLEIL s'est informé auprès de la police de Sainte-Foy si des menaces avaient été proférées à l'endroit de Léon Mugesera et sa famille. « Non, a répondu sans équivoque le lieutenant Luc Barrette des enquêtes criminelles. Nous n'avons été avisés d'aucune menace et aucune demande de protection ne nous a été faite. »

Autre texte en page A-17  
Extraits du document  
Mugesera en page A-18

## La CSST relève deux infractions au Code de sécurité

# L'ouvrier tombé du toit est décédé

QUÉBEC — L'homme de 24 ans qui était tombé en réparant la toiture d'une maison de L'Ancienne-Lorette, lundi matin, était maintenu en vie artificiellement à l'Hôtel-Dieu de Québec et devait être débranché du respirateur en soirée hier, de façon à ce que les médecins prélèvent ses organes.

par MICHÈLE LAFERRIÈRE  
LE SOLEIL

Le coroner Bernard Couillard a été chargé du cas de Denis Girard, la jeune victime originaire du Saguenay qui avait d'abord été transportée à l'hôpital de l'Enfant-Jésus. Des membres de sa famille sont arrivés à Québec lundi soir. Devant l'évidence de sa mort prochaine, ils ont donné leur accord pour le don de ses organes. Denis Girard a donc été transféré à l'Hô-

tel-Dieu de Québec et branché à un respirateur. Le prélèvement d'organes devait être effectué hier soir.

Un inspecteur de la Commission de la santé et de la sécurité du travail s'est rendu sur les lieux peu après l'accident et a constaté deux infractions au Code de sécurité pour les travaux de construction.

D'une part, le maître d'oeuvre aurait dû prévoir une protection collective des travailleurs en ins-

tallant un garde-corps sur le pourtour du toit, car il y avait possibilité d'une chute de plus de cinq mètres : si les travaux sont de courte durée, ou s'il est impossible d'installer un garde-corps, les ouvriers doivent alors être munis de harnais ou de ceintures. D'autre part, les ouvriers auraient dû faire glisser les vieux morceaux d'asphalte vers le camion dans un conduit de bois, plutôt que de les jeter à bout de bras.

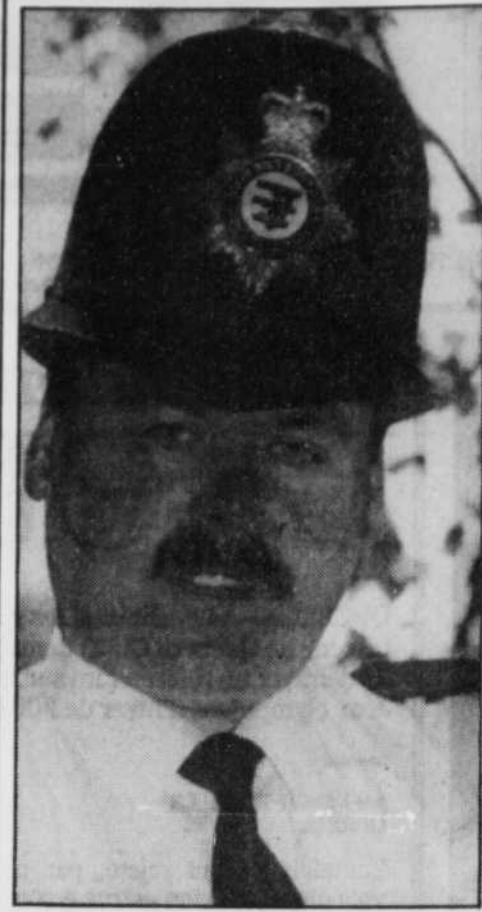
L'inspecteur de la CSST a vu à ce que ces mesures soient prises immédiatement après l'accident. Il a en outre demandé au maître d'oeuvre de fixer au bâtiment l'échelle d'accès au toit.

Lundi matin, Denis Girard et son confrère Pierre Lemire, 37 ans, qui travaillent pour Les Revêtements Pro-Toit, étaient affairés à réparer la toiture d'une maison sise au 1238, de l'Espérance, à

L'Ancienne-Lorette, quand ils ont fait une chute de plus de six mètres. M. Lemire, qui est tombé sur le gazon, s'en est tiré avec des contusions, mais M. Girard a terminé sa chute sur l'entrée asphaltée et a subi de multiples traumatismes crâniens.

Lucille Labrie, communicatrice régionale à la CSST, a indiqué qu'en vertu de la Loi sur la santé et la sécurité du travail, la personne responsable de ces infractions était passible de poursuites pénales, dans la mesure où les preuves de négligence sont suffisantes. « La CSST a un an après le dépôt du rapport final et des recommandations de l'inspecteur, pour intenter des poursuites », a-t-elle précisé.

Il n'y aura pas d'autopsie sur le corps de Denis Girard, puisqu'il est clair, selon le coroner Couillard, qu'il a succombé à un traumatisme crânien.



### Agent puni!

L'agent Steve Guscott, 42 ans, de la police municipale de Londres a été condamné à payer 200 \$ d'amende pour assaut simple, et devra verser 100 \$ de dédommagement à un adolescent qu'il a molesté alors qu'il est intervenu pour empêcher le jeune voyou de voler une vieille dame dans un parc. La centrale de police a reçu de nombreux appels d'appui au policier, à la suite de cette affaire.

## Pensions alimentaires

# La cour suspend le jugement Thibaudeau

OTTAWA (PC) — Les parents qui pensaient ne plus avoir à payer d'impôt sur leurs pensions alimentaires devront patienter.

La Cour suprême du Canada a décidé, mardi matin, de suspendre temporairement l'effet du jugement de la Cour d'appel fédérale dans la cause de Suzanne Thibaudeau.

Le 3 mai dernier, la Cour d'appel avait déclaré qu'il était anticonstitutionnel d'obliger les parents — surtout des femmes — à déclarer les prestations de pension alimentaire comme un revenu imposable. La Cour était d'accord avec Mme Thibaudeau, une travailleuse sociale de Trois-Rivières, pour trouver cette obligation discriminatoire.

Depuis cette décision, le gouvernement fédéral a continué d'exiger le paiement de l'impôt tandis que des parents se demandaient s'ils devaient ou non se plier à ces avis de cotisation.

La décision rendue hier, sur le banc, permet de mettre fin à cette confusion en attendant un jugement final. La Cour doit d'abord décider si elle entendra l'appel demandé par le gouvernement fédéral. La plupart des experts s'attendent à ce qu'elle le fasse car le jugement de la Cour d'appel ne répond pas à une série de questions comme ce qui adviendra de la déduction d'impôt accordée au parent qui verse la pension alimentaire.

## La perpétuité pour l'assassin du vieillard

QUÉBEC — Disant ne pouvoir entériner la suggestion du jury, qui n'a pu entendre la preuve sur sentence, le juge André Trotier a condamné hier Dany Ladouceur à l'emprisonnement à perpétuité, et a fixé à 15 ans le délai préalable pour devenir admissible à une libération conditionnelle.

par RICHARD HÉNAULT  
LE SOLEIL

Le jury qui, samedi, a reconnu le jeune homme de 24 ans coupable du meurtre non prémédité de M. Antoine Canuel, un octogénaire de Rimouski, a ensuite recommandé qu'il purge un minimum de dix ans de pénitencier. Si cette période minimale d'incarcération pour un meurtre non prémédité constitue la règle, le juge Trotier l'a écartée, compte tenu des circonstances spéciales entourant ce qu'il a qualifié de crime sordide.

« Vous avez torturé ce vieillard et vous n'avez jamais montré de remords ou d'émotion, a dit le juge à l'accusé toujours impassible. Malgré votre jeune âge, vous êtes fortement criminalisé et je doute de votre réhabilitation. Si les jurés avaient entendu la preuve sur sentence, leur recommandation aurait certainement été tout autre. » Le juge a également pris en considération le principe de la parité des sentences, le complice de Ladouceur ayant déjà écopé d'une peine minimale de détention de 14 ans.

Pour le procureur de la Couronne, Me James Rondeau, c'était le temps de penser aux victimes. Décrivant l'accusé comme un individu extrêmement violent, il a rappelé que 20 des 25 coups de couteau assésés par Ladouceur à l'homme de 81 ans l'ont été avant qu'il meure.

« Faut-il dépecer les victimes en petits morceaux et les faire cuire ? » a demandé le procureur en réclamant que la peine mini-

male passe de dix à 18 ans. Se disant convaincu que le passé est garant de l'avenir, Me Rondeau a indiqué au juge que Ladouceur compte pas moins de 36 condamnations au cours des neuf dernières années.

Son complice, quant à lui, n'en avait que trois. « C'est fini la compréhension et la tendresse! Brailleur sur l'enfance malheureuse, c'est assez! » a-t-il conclu sa plaidoirie.

L'avocate de l'accusé, Me Nathalie Caron, s'est quant à elle élevée en faux contre l'affirmation de son confrère suivant laquelle c'est Ladouceur qui a poignardé l'octogénaire pendant que son complice le maintenait. Rien en ce sens n'a été prouvé, a-t-elle soutenu.

L'avocate s'est plutôt attardée à rappeler que son client, certes, est criminalisé mais, depuis l'âge de 12 ans, il a toujours vécu en centre d'accueil, lui qui n'a jamais connu sa mère. Tout jeune, il a commencé à consommer des drogues fortes.

Le jour du meurtre, a rappelé Me Caron, l'accusé avait consommé des Halcion parce qu'on l'avait empêché de voir sa fillette de trois ans. Il avait donc un certain degré d'intoxication lorsqu'il a tué la victime, a-t-elle affirmé.

À sa sortie de la salle d'audience, Me Caron a annoncé qu'elle porterait en appel le verdict de culpabilité à l'accusation de meurtre non prémédité rendu samedi. Elle maintient que Ladouceur aurait dû être reconnu coupable d'homicide involontaire.

### ■ Un dépressif arrêté

VAL-BÉLAIR — Un homme dépressif et ivre, armé d'un couteau, a été maîtrisé par les patrouilleurs de la Sûreté du Québec vers 22 h hier, au 1632, rue Coleraine à Val-Bélair. Il s'en est fallu de peu que la SQ déclenche une opération GTI car l'individu costaud, instable et au bord du divorce, menaçait son entourage avec son arme et du naptha. Épuisé et en colère, le suspect s'est finalement enfermé dans son cabanon. Après avoir mis sa famille à l'abri et procédé à quelques évacuations, la police a réussi à s'en approcher et à discuter avec lui. Il a été arrêté puis incarcéré.

## LE DIMANCHE 19 JUIN

# FÊTE DES PÈRES

### L'IDÉE APPRÉCIÉE : LA BOÎTE CADEAU SIMONS

LE T R E ET UN



### LE POLO ÉCUSSON TARTAN 29.95

un cadeau exclusif du 31, le polo maille piquée pur coton, col en tricot, boutons de bois, écusson brodé thème golf au devant. blanc, mousse, aubergine, raisin. m.g.tg. rég. 38.00



### NOS CRAVATES GOLF 35.95

différents motifs inspirés par le golf pour des cravates pure soie dans une gamme variée de coloris. un cadeau sûrement apprécié le dimanche 19 juin. rég. 45.00

LE T R E ET UN



### SOUS-VÊTEMENT PUR COTON 5.99

un sous-vêtement taille régulière, coupé pour le confort avec large bordure élastique à la taille. blanc, gris chiné ou noir. p.m.g.tg. rég. 8.00



### LE BLOUSON DE GOLF 49.95

une valeur exceptionnelle du 31, le blouson en chintz léger polyester et coton, épaules raglan, broderie écusson au devant. sable, marine, vert. m.g.tg. le cadeau idéal le dimanche 19 juin!

MAGASINEZ  
LUNDI, MARDI, MERCREDI DE 9H30 À 17H30  
JEUDI, VENDREDI DE 9H30 À 21H00  
SAMEDI DE 9H30 À 17H00  
DIMANCHE DE MIDI À CINQ

LA QUOTIDIENNE

tirage du 14-06-94

0-1-5

2-4-6-9

BANCO

tirage du 14-06-94

1-7-9-16-19-22-23-25-27-34

39-43-48-49-50-52-56-59-60-64



PLACE STE-FOY

GALERIES DE LA CAPITALE

VIEUX QUÉBEC

la maison

**simons**

LA TROIS

LE SOLEIL

Les barricades sont démantelées au lendemain du référendum

# La SQ arrête 15 Montagnais qui bloquaient SM3

SEPT-ÎLES — Une quarantaine d'agents de la Sûreté du Québec ont procédé, tôt hier matin, à l'arrestation de 15 personnes et au démantèlement d'une barricade érigée par la coalition Nitassinan qui bloquait depuis deux semaines la route d'accès du chantier SM3 d'Hydro-Québec. Les manifestants n'ont offert aucune résistance.

par ALAIN-A. BOUCHARD  
collaboration spéciale

Même si elle affirme qu'il n'y a pas de lien entre les deux événements, la Sûreté du Québec a tout de même attendu au lendemain

du référendum qui se tenait lundi, au sein de la communauté de Uashat-Malioténam, avant de procéder au démantèlement de cette barricade.

Installés à la hauteur du kilomètre 24, des traditionalistes

montagnais membres de la coalition Nitassinan accompagnés de sympathisants non-autochtones du Canada et des États-Unis voulaient ainsi démontrer leur opposition à ce méga-projet hydroélectrique de trois milliards \$ qui est présentement en construction près de Sept-Îles.

L'obtention la semaine dernière par la société d'État d'une injonction interdisant la présence de manifestants sur la route d'accès n'a pas réussi à faire cesser le blocus routier ce qui a finalement forcé la tenue d'une intervention policière.

Tôt, mardi matin, des agents de la SQ se sont donc rendus sur le site de la manifestation à bord de camions et de fourgonnettes afin de démanteler la barricade faite de branches d'arbres et aménagée sur un pont. Une randonnée de 24 kilomètres qui a duré plus de deux heures en raison du mauvais état de la route d'accès.

Une fois sur place, les policiers ont procédé sans aucun problème majeur à l'arrestation de 15 personnes, soit 12 hommes et trois femmes. Le leader de la coalition Nitassinan Gilbert Pilot est du nombre des accusés. Les adultes ont été transportés par la route sous escorte policière dans une ancienne école de Sept-Îles où ils ont été interrogés par les enquêteurs. Pendant ce temps, six enfants et une femme enceinte qui se trouvaient à la barricade étaient ramenés par hydravion.

Les comparutions des accusés ont débuté hier, en fin d'après-midi, au palais de justice de Sept-Îles et reprendront ce matin. Les 15 personnes arrêtées hier, ainsi que les quelques autres qui l'ont été en fin de semaine font face à des accusations diverses : méfaits, outrage au tribunal, introduction par effraction et entrave au travail des policiers.

Quatre membres d'une organisation écologique américaine qui participait à la manifestation à titre d'observateurs ont refusé de dévoiler leur identité aux policiers

et ils seront accusés.

Pour sa part, le président du Conseil des Attikamek et des Montagnais (CAM) René Simon s'est dit « profondément choqué » de l'arrestation, lundi soir, par la SQ de deux vieillards qui manifestaient leur opposition au projet SM3 en compagnie des traditionalistes sur le site de la barricade. « Compte tenu du caractère sacré accordé à nos personnes âgées, je ne peux que condamner ce geste offensant découlant de l'injonction demandée et obtenue par Hydro-Québec », écrit le leader du

CAM dans un communiqué de presse.

Chez Hydro-Québec, on s'est dit très satisfait du déroulement des événements. Même si la présence des manifestants n'a pas bloqué les travaux, elle a malgré tout entraîné des maux de tête aux administrateurs du projet. « Nous pourrions maintenant utiliser la route d'accès pour poursuivre nos travaux et respecter les échéanciers », a commenté la porte-parole d'Hydro Mme Marie-Pierre Bonnassieux.

## Deux journalistes ont été détenus

SEPT-ÎLES — Deux reporters de l'hebdomadaire montréalais The Mirror dépêchés vendredi, au campement de la coalition Nitassinan, au nord de Sept-Îles, affirmant avoir été détenus pendant neuf heures par les policiers de la Sûreté du Québec de ce territoire, qui les auraient empêché de faire leur travail.

par ISABELLE JINCHEREAU  
LE SOLEIL

Le journaliste Lyle Stewart a été arrêté en descendant du Beaver nolisé par les Montagnais, qui le ramenaient de la barricade de SM3 en fin de journée, lundi. Il n'a été libéré que trois heures plus tard tandis que le photographe Robert Fréchette, qui s'était clairement identifié, a été détenu durant six heures hier.

Quant au photographe qui est resté sur les lieux du démantèlement jusqu'au raid policier hier matin, il lui a été interdit de prendre des photographies de l'opération.

L'agent Richard Bourdon, porte-parole de la SQ, nuance les propos des journalistes et n'est pas porté à croire que des accusations soient portées contre les reporters.



Les agents de la SQ et un des manifestants, lors du transfert des détenus, hier.

## Il a présidé la CECO Décès du juge Denys Dionne

QUÉBEC — Le juge Denys Dionne, de la Cour du Québec, est décédé dans la nuit de mardi, à l'hôpital Laval, à Sainte-Foy, des suites d'une longue maladie.

par NORMAN DELISLE  
de la Presse canadienne

Âgé de 63 ans, M. Dionne s'est surtout fait connaître comme président de la Commission d'enquête sur le crime organisé, la célèbre CECO dont les sessions entre 1974 et 1980, retransmises à la télévision, étaient devenues une des émissions les plus suivies du Québec.

Le ministre de la Justice du Québec, Roger Lefebvre, a rendu hommage au disparu, en apprenant son décès, hier. « C'est une perte pour la magistrature. Il avait marqué l'histoire, notamment à cause de son implication à la Commission d'enquête sur le crime organisé », a déclaré le ministre Lefebvre.

Né à Québec, le 18 février 1931, Denys Dionne a été admis au Barreau en 1955 après ses études au Collège des Jésuites et à l'université Laval.

Il s'est signalé au tout début de sa carrière comme l'un des procureurs de l'Union nationale lors de l'enquête Salvas. C'est l'enquête que présidait de 1960 à 1962 le juge Elie Salvas sur les malversations du gouvernement de Maurice Duplessis entre 1944 et 1960.

Nommé sous-ministre adjoint au ministère de la Justice en 1967, Me Dionne devient responsable des affaires criminelles.

Il mène également une carrière internationale, notamment par un stage à l'Académie de droit international de La Haye (Pays-Bas), et comme membre du groupe consultatif des Nations unies sur la prévention du crime et le traitement de la délinquance.

M. Dionne a été nommé



Le juge Denys DIONNE

juge à la Cour provinciale, le 7 mai 1969, puis membre de la Commission de police en 1970.

En septembre 1974, il devenait membre de la CECO, puis présidait cette même commission jusqu'à sa dissolution, en 1980. La CECO devait mettre au jour plusieurs scandales, dont un réseau de fabrication et de distribution de viande avariée. Elle mettait également au pas le monde interlope dans la région de Montréal.

À l'occasion de la refonte des tribunaux en 1985, le juge Dionne accédait à la Cour du Québec, nouvellement créée. L'automne dernier, ses présences sur le banc devenaient de plus en plus espacées à cause de la détérioration de sa santé.

Le juge Dionne ne détestait pas la controverse. Il avait dû s'excuser publiquement en janvier 1989 pour avoir tenu des propos sexistes.

Il laisse dans le deuil son épouse, Gisèle Gagné, son fils Bernard, et ses deux filles, Marie et Paule.

## «Tout a tellement changé» témoigne René Bilodeau de retour de Normandie

SAINTE-FOY — La Normandie, ses plages, le lieu du débarquement du 6 juin 1944. René Bilodeau a tout revu mais il n'a rien reconnu. « Tout a tellement changé », a laissé tomber cet ancien-combattant qui rentrait, hier, d'un voyage de 14 jours au cours duquel il a refait, 50 ans plus tard, l'itinéraire du régiment de la Chaudière, son régiment pendant la Deuxième guerre mondiale.

par LISE FOURNIER  
LE SOLEIL

De ces fêtes commémorant le 50e anniversaire du débarquement allié en Normandie, René Bilodeau rapporte des masses de photos, mais surtout la vision de cette fameuse plage de Bernières où il a débarqué sous les tirs nourris des Allemands.

Son beau-frère Andrien Boivin, lui aussi du voyage, parle avec émotion de l'accueil des Normands. Traités comme des héros, les ex-combattants ont eu droit à un traitement royal. Banquets, cérémonies, visites touristes et tout le tralala comme seuls savent le faire les Français.

« Chose certaine, ça prend aux tripes de revoir ces petits villages que nous avons libérés », dit Andrien Boivin. D'autant plus que lui a eu le bonheur de revoir, après 50 ans, une amie du temps de la guerre. Marcel Moisan aurait bien aimé avoir cette chance. Mais la jeune Normande dont il était tombé amoureux en 1944 est demeurée introuvable. « Je ne l'ai jamais oubliée », confesse cependant M. Moisan. Par contre, il a retrouvé son « sauveteur » comme il l'appelle. Un gars de la Beauce qui lui a sauvé la vie en 1944. Il était parmi la centaine d'ex-combattants du Régiment de la Chaudière invités en Normandie. Robert Nadeau, c'est son nom, lance-t-il, et je lui dois d'être encore vivant.

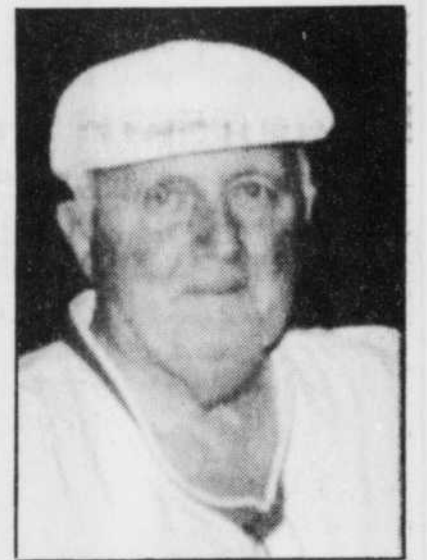
Comme bien d'autres, Marcel Moisan n'était jamais retourné sur champs de bataille d'Europe. « Ce fut émouvant mais je ne veux plus

me rappeler la guerre, dit-il. J'en suis incapable, c'était inhumain. » Dans leur itinéraire, les anciens combattants ont célébré mais ils ont aussi revu les cimetières où sont enterrés plusieurs des leurs.

Les anciens combattants ont aussi été surpris de voir combien les Français n'avaient pas oublié. « Ils nous considèrent encore aujourd'hui comme des libé-

teurs », souligne Andrien Boivin. Ainsi à Rots, ils ont offert aux soldats du débarquement une parade en bonne et due forme dans les rues de la ville, sous les applaudissements de la foule. « On nous a fait prendre place à bord de dizaines de jeeps conduits par des soldats en uniforme, raconte-t-il encore estomaqué par tant d'attentions.

Pour ces ex-militaires, dont la moyenne d'âge est de 70 ans, ce voyage représentait beaucoup. Un voyage épuisant. Mais, disent-ils en choeur, revoir tous ces coins d'Europe valait bien les 16 heures de vols et les 3254 kilomètres d'autocars qu'ils se sont tapés en 14 jours.



René BILODEAU

## Le temps d'un spectacle du Festival d'été Dumas écarté de «La Jungle»

QUÉBEC — Il semble y avoir de la dissension au sein des gars de la Jungle. Curieusement, Alain Dumas a été exclu du spectacle que les deux autres, Michel Morin et Gilles Parent, préparent pour le Festival d'été. Dumas ignorait même l'existence de ce spectacle présenté au Capitole, les 8 et 9 juillet.

par LOUISE LEMIEUX  
LE SOLEIL

« Non. Je n'étais pas au courant qu'ils préparaient un spectacle. Personne ne m'en a parlé. Je comprends mal qu'on me fasse ça. Je suis déçu », a déclaré Alain Dumas, hier, au cours d'une conversation téléphonique.

Hier, la direction du Festival d'été a dévoilé les spectacles payants de sa programmation « vol de nuit ». Côté humour, on propose le « live » de la Jungle (prononcé à la française pour le jeu de mot) avec Gilles Parent et Michel Morin. Ils travailleront avec leurs scripteurs habituels (Yvon Landry, Stéphane Lapointe et Jean Émond) et ceux du magazine *Safarir*, Richard Courchesne, Marc Samson et Claude Desro-

chiers, pour monter un spectacle d'humour, présenté au Capitole. « Le show hilarant, comique, géant et délirant de l'été », promet la direction du Festival d'été. Alain Dumas n'est pas invité au party.

« Je ne sais pas pourquoi on m'a exclu. Je trouve pas ça honnête. Ils (Morin et Parent) ont peut-être envie de prouver des choses. Ça ne me dérange pas de ne pas travailler à ce spectacle. Mais *La Jungle* c'est trois gars, je suis donc concerné », poursuit Alain Dumas.

L'émission *La Jungle* est d'autant plus associée au spectacle de l'été, que « les clips de la Jungle servent d'inspiration. Le spectacle sera le traitement « live » de ce qui se fait à la radio », selon Michel Létourneau, directeur général du Festival d'été. Producteur du spec-

tafle, le Festival ne s'immisce pas dans le contenu. Ni dans les chicanes internes, précise Michel Létourneau.

« Les gars de la *Jungle* et de *Safarir* sont arrivés un bon jour dans nos bureaux. Ils étaient de bonne humeur. Je ne me suis pas posé de question sur l'absence de Dumas », poursuit le directeur général. Il se souvient d'avoir rencontré par hasard l'agent d'Alain Dumas qui lui aurait dit que « non, non, Dumas ne travaille pas au Festival d'été parce qu'il fait autre chose. » Il n'en sait pas plus.

Les trois gars de la *Jungle* enregistrent séparément leurs émissions de radio, Gilles Parent assurant une permanence quotidienne le matin. Comme Michel Morin, Alain Dumas se présente deux fois par semaine à la station. Il doit y retourner demain. « On devra me donner des explications ».

Ni Gilles Parent ni Michel Morin n'ont pu être joints hier pour commenter l'incident.

Gageons que ça va barder jeudi, à CHIK.

# 40%

DE RABAIS SUR TOUTE LA COLLECTION PRINTEMPS-ÉTÉ DE VÊTEMENTS SIMON CHANG en magasin.

# laliberté

MAIL CENTRE-VILLE, QUÉBEC 525-4841

2 HEURES DE STATIONNEMENT GRATUIT AVEC ACHAT  
Place Charest - Place Cartier - Place Jacques-Cartier - Place Jean-Lesage

# 25% à 50%

DE RABAIS SUR LA MAJORITÉ DES COLLECTIONS PRINTEMPS-ÉTÉ POUR DAMES ET HOMMES en magasin.

MAGASIN FERMÉ TOUS LES DIMANCHES. RÉOUVERTURE EN AOÛT

# Bob Rae plaide pour «l'option Canada», à Québec



Le tête-à-tête qui a suivi la rencontre de MM. Rae et Johnson n'avait rien de la discrétion des rencontres au sommet. Les deux hommes s'étaient installés à la fenêtre d'un restaurant du Château Frontenac, saluant de la main les passants, en bonne majorité des touristes, déambulant sur la terrasse Dufferin.

QUÉBEC — Le premier ministre ontarien, Bob Rae, a profité, hier, de sa visite à Québec pour corriger l'impression que son gouvernement explorait déjà les moyens de maintenir ses liens avec un Québec souverain. « La seule option sur laquelle nous travaillons c'est l'option Canada et c'est ça qui est la priorité pour le gouvernement ontarien », a-t-il soutenu.

par GILLES BOVIN  
LE SOLEIL

Après la signature, le mois dernier, à Toronto, d'une entente sur la levée des barrières au commerce interprovincial entre le Québec et l'Ontario, M. Rae rendait visite à son homologue, Daniel Johnson pour saluer cette fois le renouvellement et « l'enrichissement » de l'accord de coopération qui lie les deux provinces depuis 25 ans.

Aux journalistes qui lui demandaient si l'amitié Québec-Ontario survivrait à une éventuelle souveraineté du Québec, M. Rae a tenu à souligner qu'il appuie « le partenariat Québec-Ontario dans le Canada et dans l'union économique qui dépend de l'existence d'un Canada fédéral et fort ».

Le premier ministre Rae a nié les informations, publiées par le quotidien Toronto Star, voulant

qu'un comité de ministres ontariens se penche sur la façon de maintenir les liens économiques avec un Québec souverain. Le journal citait abondamment la ministre ontarienne du Développement économique, Frances Larken. « Absolument pas. Ça c'est faux. Nous nous engageons toujours sur l'avenir canadien et fédéral et c'est tout ce que nous faisons », tranche Bob Rae.

#### Coup de pouce électoral ?

M. Rae s'est également défendu de venir apporter de l'eau au moulin de son homologue Daniel Johnson, à la veille de la campagne électorale au Québec. Habile politicien, le premier ministre ontarien amorce chacune de ses réponses en soulignant qu'il ne répond pas aux questions hypothétiques mais trouve à chaque fois le moyen de rappeler qu'il est un ardent défenseur du fédéralisme.

« Je ne veux pas entrer dans un débat avec le leader de l'opposition au Québec... Je dirais simplement que la relation entre l'Ontario et le Québec a pris place dans le contexte du Canada et dans ce contexte de construire un pays. Je pense que c'est comme ça et qu'il n'y a pas d'autre façon de le voir. » M. Parizeau indiquait clairement, il y a deux semaines, qu'il était tout disposé à former, lui aussi, un comité de ministres québécois pour discuter avec ses homologues ontariens si le PQ remporte l'élection.

Immédiatement après leur rencontre avec la presse aux bureaux du premier ministre Johnson, les deux hommes ont ignoré les limousines de service, pour emprunter, à pied, la rue Saint-Louis pour se rendre au Château Frontenac où ils ont déjeuné en tête-à-tête. Accompagnés d'une impressionnante cohorte de journalistes, photographes et caméramen de la télévision, les deux hommes avaient tout des politiciens en campagne, serrant des mains au passage et montant même à bord d'un autobus de touristes pour un brin de cassettes.

## Rémy Poulin sera candidat

QUÉBEC — Le député libéral de Chauveau, Rémy Poulin, a confirmé, hier, qu'il sollicitera un troisième mandat sous la bannière libérale lors des prochaines élections.

De tous les députés libéraux élus dans la région, M. Poulin est seulement le deuxième à indiquer qu'il sera de nouveau de la course. Seul le député de

Charlevoix, Daniel Bradet, a déjà été choisi par une assemblée d'investiture.

Lundi, le ministre Jean Leclerc confirmait qu'il hésite toujours, alors que deux autres députés libéraux, Jean-Guy Lemieux (Vanier) et Michel Després (Limoilou) poursuivent également leur réflexion. Il semble acquis que le député Lemieux ne sera pas de la partie alors que son collègue Després est l'objet de fortes pressions

pour l'amener à revoir sa décision de quitter, lui aussi, le navire libéral.

Trois ministres de la région ont quitté la politique active après le départ de Robert Bourassa et le député de Louis-Hébert, Réjean Doyon, a également annoncé son retrait de la vie politique, il y a quelques temps. Les libéraux ont perdu les circonscriptions de Portneuf et Montmorency à l'occasion d'élections partielles.

## Allaire publie ses réflexions sur le thème «Québec demain»

MONTREAL (PC) — Estimant qu'au Québec « on se meurt de ne plus réfléchir », l'ancien chef d'Action démocratique Jean Allaire vient de publier 230 pages de ses réflexions dédiées à ceux « pour qui le Québec est plus important que le pouvoir ».

Son ouvrage, intitulé *Québec de-*

*main*, défend son option constitutionnelle et explicite le genre de

Québec qu'il voudrait voir : approbation du budget par les citoyens, 1 000 000 d'emplois en 10 ans, un revenu universel de base autour de 10 000 \$, une consultation des citoyens sur les questions importantes, des députés qui sont « plus que des marionnettes » et un train régional rapide comme « extraordinaire instrument d'unité pour tous les Québécois ».

Me Allaire, qui a dû quitter la direction d'Action démocratique pour des raisons de santé, tenait à terminer ce livre pour le Québec en panne d'idées. « J'ai tenu malgré mon état de santé à compléter ce livre. Je ne suis pas sur une civière, je n'ai pas de tube dans le nez. On se meurt de ne plus réfléchir au Québec. »

Au cours d'une rencontre avec la presse, hier, pour présenter *Québec demain*, Me Allaire a souligné sa déception de voir les deux principaux partis politiques s'intéresser « au pouvoir pour le pouvoir », pour le garder ou le reconquérir.

Bien qu'il ait donné 36 ans de sa vie au Parti libéral du Québec, Me Allaire, avocat, fait parfois preuve d'une naïveté qui étonne en politique. Ainsi, il écrit : « Un gouvernement sous la direction de l'Action démocratique donnera le grand coup de la réforme constitutionnelle avec l'appui de toutes les forces vives du Québec pour obtenir pleine satisfaction. Si ça ne fonctionne pas, nous serons prêts pour la souveraineté, car nous aurons prévu cette éventualité dans toutes nos réformes. Le Québec pourra absorber en peu de temps tout l'appareil fédéral avec ses nouveaux outils de gestion. La santé de son économie et de ses finances publiques sera à son meilleur. Tout se passera bien, quoi qu'il advienne. »

## Réunion de St-Jean Le Québec n'est pas au menu

QUÉBEC (PC) — La conférence qui rassemble aujourd'hui à Saint-Jean, Terre-Neuve, les premiers ministres de l'Est du Canada ainsi que les gouverneurs de la Nouvelle-Angleterre ne sera vraisemblablement pas marquée par des déclarations-chocs sur l'avenir du Québec.

En effet, les premiers ministres des provinces maritimes ne semblent pas tentés de suivre l'exemple de leurs collègues de l'ouest du pays, qui sont récemment intervenus avec beaucoup de vigueur dans le débat sur l'unité canadienne.

« Avec les élections qui approchent, nous aurons beaucoup de temps pour discuter de cette question. Je ne crois pas que cela fasse l'objet de grandes discussions à Saint-Jean », avance le premier ministre du Nouveau-Brunswick, Frank McKenna.



# GAOO Panasonic

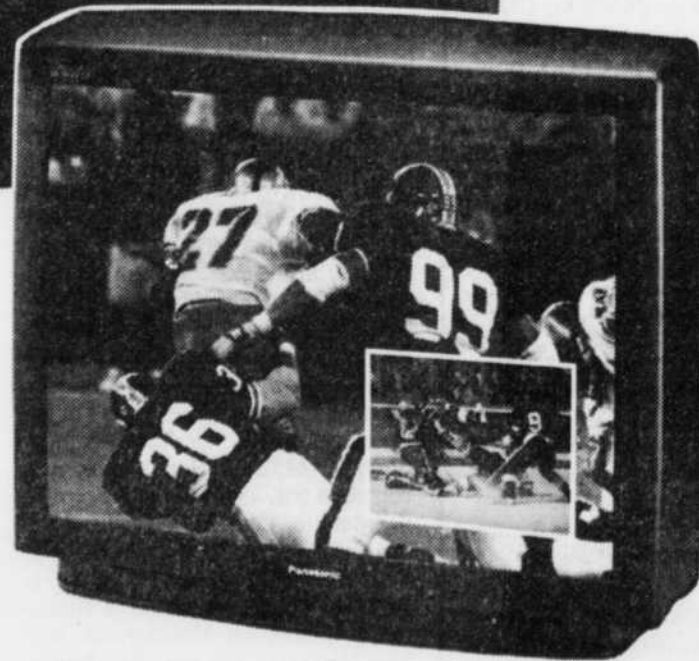
la nouvelle génération

Les nouveaux appareils GAOO sont arrivés, avec une élégance renouvelée et des prix toujours d'appoint. Découvrez ces nouveaux modèles. Il s'agit d'une expérience unique qui vous permettra de comprendre pourquoi on dit qu'avec GAOO, Panasonic a réinventé les appareils vidéo.

Nouveau téléviseur 27 po stéréo GAOO.

1. Haut-parleurs camouflés. Écran plat «SuperFlat» avec résolution de 700 lignes, vous assurant une image très précise. Dispositif sonore «Dome» avec amplificateur puissant et commande de tonalité. Télécommande unifiée pour magnétoscope et décodeur de sous-titres. Modèle CT-27XF11.

999<sup>99</sup>\$



Nouveau téléviseur 31 po GAOO avec image superposée 1799.99\$

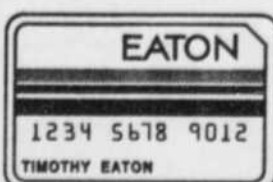
2. Son écran de grand format vous assure du cinéma chez soi de premier plan! Grâce à son image superposée, vous pourrez visionner 2 canaux à la fois! Avec les caractéristiques du modèle 27 po et autres. Modèle CT-31XF21.

La garantie tout est garanti

eh oui!

Les prix de nos articles sont aussi avantageux que ceux de nos concurrents. Mais nous faisons plus encore. Nous vous aidons à prendre la meilleure décision, lors de vos achats. De plus, notre service à domicile vous est offert où que vous soyez au pays. Et puis n'oubliez pas notre garantie Eaton. Tout est garanti. Mais oui, tout et en tout temps.

Rayon des appareils vidéo, 460,  
Place St-Foy, 650-4311  
Galeries de la Capitale, 624-7311



# EATON

Argent remis si la marchandise ne satisfait pas

EATON  
**OUI**  
payez  
plus  
tard  
1995

Vous aimeriez vous procurer le nouveau téléviseur GAOO ou un magnétoscope Panasonic, mais vous ne croyez pas pouvoir vous le permettre des maintenant? Ne vous en faites plus, car vous pouvez payer plus tard. Oui, vous n'avez qu'à faire un achat de 200 \$ ou plus avec votre carte Eaton et vous n'avez à effectuer le paiement qu'en février 1995. Obtenez aussi la livraison gratuite. Plus de détails en magasin.

# Le ciel est tombé sur la tête de Robert Benoit, député d'Orford

QUÉBEC — Député d'Orford, Robert Benoit ne pensait jamais, bien assis à son siège à l'Assemblée nationale, que le ciel lui tomberait sur la tête. C'est pourtant ce qui lui est arrivé, hier matin, durant la période des questions, alors qu'une partie du plafond du Salon bleu s'est effondrée à quelques centimètres de lui.

par GILBERT LEDUC  
LE SOLEIL

Heureusement, M. Benoit n'a pas été blessé. Le morceau de plâtre qui s'est décroché du plafond a effleuré le député libéral qui a reçu des débris sur l'épaule gauche. Des collègues se sont alors précipités auprès de lui pour vérifier si tout allait bien et pour le dépoussiérer.

Selon les premières constatations, le morceau de plâtre qui s'est affaissé serait d'une dimension d'un pied sur trois pieds. Il était situé sous la galerie réservée aux invités de l'Opposition. Il appert que l'âge du plâtre et les vibrations auxquelles est soumise la balustrade expliqueraient

l'effondrement. Les derniers travaux importants à l'Assemblée nationale, édifice érigé entre 1877 et 1886, remontent à 1975.

L'incident est survenu à 10h23 alors que le premier ministre Daniel Johnson et le chef de l'Opposition Jacques Parizeau se collectaient au sujet des dernières statistiques sur les créations d'emplois au Québec. Puis, bang. Quelques cris, un nuage de poussière et un Robert Benoit qui se pousse au plus sacrant.

Les travaux de la Chambre furent suspendus pendant près de 30 minutes. Il aura fallu attendre au moins 15 minutes avant que des employés de l'Assemblée nationale se présentent sur les lieux pour constater les dégâts. A la

demande du président Jean-Pierre Saintonge, les ouvriers ont fait tomber du plafond les morceaux plus ou moins solides, puis les débats ont pu reprendre.

Pendant ce temps, les parlementaires se remettaient de leurs émotions en discutant entre eux et en blaguant ferme. Plusieurs élus se sont empressés de recueillir un « souvenir » de cet événement en conservant des morceaux de plâtre et en les faisant autographier par des collègues. Pour sa part, Robert Benoit rencontra les journalistes pour leur raconter sa mésaventure. « Merci pour mes électeurs, ça m'est tombé sur l'épaule », affirmait M. Benoit qui a finalement repris place dans l'enceinte parlementaire, mais à un endroit plus sécuritaire. « Je suis un peu inquiet. Je pense que je vais regarder au ciel plus souvent », a-t-il ajouté, peu secoué par l'incident.

À la reprise de la période des questions, MM. Johnson et Pari-

zeau n'ont pas manqué de faire un brin d'humour au sujet de l'incident. « Il faudra peut-être parler moins fort ici », a déclaré le premier ministre. « On vient de le constater, il y a certaines énormités qui font tomber les plâtres », a répondu Jacques Parizeau à Daniel Johnson qui faisait l'éloge de son gouvernement en matière de création d'emplois. « Si on se lance dans un concours d'énormités, je déclare forfait tout de suite et je donne la palme au chef de l'Opposition », a finalement répliqué M. Johnson.

Au bureau du président de l'Assemblée nationale, on tentait de minimiser l'importance de l'incident. L'attaché de presse de Jean-Pierre Saintonge, David Cotes, a indiqué que l'on était au courant depuis quelques mois de la faiblesse du plâtre, notamment au dessous des galeries. « Il était déjà prévu que des travaux allaient être effectués à la fin de la présente session », a signalé M. Cotes.



Un ouvrier décroche les derniers morceaux de plâtre qui menaçaient de tomber.



Le député de Portneuf, Roger Bertrand, reproche au gouvernement d'improviser. La photo parue dans notre édition d'hier était celle de Robert Bertrand, député libéral de Pontiac-Gatineau-Labelle, à Ottawa.

## Sabrer dans les dépenses ou réduire le personnel

# Le suspense s'éternise dans les ministères

QUÉBEC — La réduction supplémentaire des effectifs dans la fonction publique imposée par le ministre des Finances, André Bourbeau, dans son dernier budget pourrait être supérieure à 750 postes.

par GILBERT LEDUC  
LE SOLEIL

La présidente du Conseil du Trésor et ministre déléguée à la Fonction publique et à l'Administration, Monique Gagnon-Tremblay, a déclaré hier que les ministères et organismes qui ne seraient pas en mesure, « pour toutes sortes de raisons », d'atteindre l'objectif de

réduction de 30 % des dépenses de fonctionnement pourraient recourir à des compressions de personnel supérieures à celles de 2 % inscrites dans le budget Bourbeau.

En plus de cette coupe de 2 % (ce qui représente 750 postes), le ministre des Finances obligerait aussi les ministères et organismes

(sauf pour les réseaux de l'éducation et de la santé) à sabrer de 30 % dans toutes leurs dépenses de fonctionnement. Pour certaines entités gouvernementales pour lesquelles les frais de fonctionnement sont minimes, compte tenu de l'importance du ministère ou de l'organisme en termes budgétaires, l'obligation imposée par le ministre Bourbeau cause de sérieux maux de tête.

« Dans ces cas, il faudra voir s'il n'y a pas lieu d'accroître la commande au niveau des effectifs », a déclaré Mme Gagnon-Tremblay au terme de la période des questions.

Le député péquiste de Portneuf, Roger Bertrand, a reproché à la présidente du Conseil du Trésor et au gouvernement libéral « d'improviser » dans l'opération de réduction des effectifs visant à éliminer plus de 3000 postes cette année. Il a notamment pris le parti des employés occasionnels de l'État « qui vivent actuellement dans la crainte de perdre leurs emplois ».

Mme Gagnon-Tremblay a reconnu que « compte tenu des conventions collectives » dans la fonction publique, les premières personnes à être remerciées étaient les employés occasionnels.

Selon le Conseil du Trésor, entre mars 1993 et mars 1994, 1400 employés occasionnels ont été mis à la porte en plus qu'une cinquantaine d'employés temporaires dont leur association avec l'État a pris fin avant l'obtention de leur permanence.

Par ailleurs, Roger Bertrand et ses collègues péquistes de la région de Québec, Denise Carrier-Perreault, Jean Filion et Jean Gagnon, ont reçu des mains des représentants du conseil central de Québec de la CSN une pétition de 10 000 signataires dénonçant les compressions budgétaires en cours dans le secteur de la santé.

## Pour Ottawa, l'avenir du chantier de MIL dépend des travailleurs

LÉVIS — Après huit mois de faux-fuyant sur l'avenir de MIL Davie, le gouvernement Chrétien en est maintenant à faire porter l'odieux de son inaction sur les travailleurs du chantier.

par MARC SAINT-PIERRE  
LE SOLEIL

C'est ce qu'a affirmé au SOLEIL le député de Lévis aux Communes, Antoine Dubé, hier. Plus tôt, en Chambre, le député Dubé avait questionné le gouvernement pour savoir s'il avait l'intention de corriger la situation faisant que le grand chantier québécois n'a pas obtenu la part de contrats fédéraux lui revenant de droit. Ceci, avait suggéré le député de l'opposition, en lui octroyant immédiatement le contrat du traversier des Îles de la Madeleine.

Le ministre canadien des Transports, Doug Young, a répondu que le gouvernement attend que le plan d'affaires de l'entreprise soit approuvé par les employés avant de bouger.

« Nous sommes toujours là et on attend de voir si véritablement nous pouvons contribuer à maintenir les emplois à la MIL Davie que ce soit avec la construction d'un navire pour remplacer le Lu-

comment, les Maritimes avec la fermeture prochaine de Pictou.

De l'avis de M. Dubé, les réponses des ministres du gouvernement sont des écrans de fumée visant à faire oublier les engagements contenus dans le livre rouge de M. Chrétien relativement à la mise en place d'une politique maritime.

En terme de « saupoudrage », le député de Lévis a notamment fait allusion aux centaines de millions \$ consentis à la création du chantier terre-neuvien de Bulls Arm, dans la foulée d'Hibernia, et où 3200 travailleurs trouvent de l'emploi.

PUBLI-REPORTAGE

### Clinique beauté chez Perreault Importations

Vous avez toujours rêvé de changer de «look», mais vous avez peur des résultats! Les Importations Perreault des Galeries de la Capitale vous propose une clinique beauté Ultima II en compagnie de deux maquilleuses professionnelles qui exécuteront pour vous un maquillage personnalisé. Cette clinique beauté aura lieu les 16, 17 et 18 juin 1994 et pour y participer, il suffit de prendre rendez-vous en communiquant au 626-7322. Le coût d'inscription est de 30\$ remboursable en produits Ultima II.

**VENTE sous la TENTE**  
à Lévis, Place Carnaval, 833-2686  
« Première semaine »  
Réductions de 50 % à 70 %

**40% à 50%**  
de rabais  
sur tous les vêtements de saison.  
(Sont exclus de cette vente les maillots de bain, sous-vêtements, uniformes scolaires et accessoires).

**clément**  
626-0006

Québec Ste-Foy Lévis St-Georges Chicoutimi  
Rivière-du-Loup Arthabaska Drummondville  
Trois-Rivières Sherbrooke Brossard Montréal  
Rosemère Repentigny Rimouski

# L'AVENTURE

... un plaisir permis tous les jours au volant d'INFINITI!

Infiniti J30

Parmi les voitures haut de gamme, infiniment la meilleure sur tous les plans: qualité, service, garantie.  
Pour en savoir plus, contactez-nous!

**INFINITI**

INFINITI QUÉBEC  
5055, boulevard des Gradins  
Québec (Québec)  
(418) 528-2525

# POUR LA DÉCORATION INTÉRIEURE DE VOTRE DOMICILE NE PAYEZ PLUS AUCUNE TAXE SUR TOUS LES PRODUITS VEDETTES<sup>(1)</sup> OU OBTENEZ 2 PRODUITS POUR LE PRIX DE 1<sup>(1)</sup>

**ENCORE PLUS DE TEMPS POUR MAGASINER !!! OUVERT 7 JOURS SUR 7**

**PERSONNE À QUÉBEC NE VEND MOINS CHER QUE TI-FRÈRE !!!**  
 Les meilleurs prix  
 Les meilleurs produits  
 La meilleure qualité  
 Le plus grand choix  
 Le meilleur service  
 La plus grande superficie

**L'UNIQUE GARANTIE DE PRIX DE TI-FRÈRE:**  
 Si vous trouvez un meilleur prix pour le même produit dans n'importe quel autre magasin ailleurs, Ti-Frère s'engage à vous rembourser la différence plus 10% de la différence.



## GRANDE VENTE FINI LES TAXES POUR DÉCORER !!!

### COUVRE-PLANCHERS

- TAPIS, PRÉLARTS, TUILES, CÉRAMIQUES, CARPETTES, BOIS FRANC
- Dépositaire exclusif des produits MANOIR DEVON
- Installations garanties faites par des experts
- Meilleurs conseillers de tout l'Est du Québec
- Dépositaire autorisé des marques: Pearless, Domco, Mannington, Queen, Harding
- TAPIS DOMICILIAIRE DE LUXE**  
Saxony, très haute densité, anti-tache, 100% nylon, vaste choix de couleurs en stock.  
Seulement ..... **2 pour 1** 29<sup>99</sup> \$ v.c.
- TAPIS SAXONY**  
100% nylon, anti-tache, anti-statique  
Seulement ..... **2 pour 1** 15<sup>99</sup> \$ v.c.
- TAPIS IDÉAL POUR SALON**  
100% nylon, anti-tache. Régulièrement vendu 29,99 \$/v.c.  
Seulement ..... **PAS DE TAXES** 19<sup>99</sup> \$ v.c.
- TAPIS VELOURS**  
Vaste choix en magasin, grand choix de couleurs  
À partir de seulement ..... **PAS DE TAXES** 9<sup>99</sup> \$ v.c.
- PRÉLART SANS CIRAGE**  
Haute qualité, facile à nettoyer, prêt à couper  
Seulement ..... **2 pour 1** 38<sup>99</sup> \$ v.c.
- PRÉLART HAUTE DURABILITÉ**  
Modèles et styles variés, très bonne qualité, sans cirage. Régulièrement vendu 19,99 \$/v.c.  
Seulement ..... **PAS DE TAXES** 15<sup>99</sup> \$ v.c.
- PRÉLART DE QUALITÉ SUPÉRIEURE**  
Garantie, très haute qualité, marques reconnues  
Régulièrement vendu 29,99 \$/v.c.  
Seulement ..... **PAS DE TAXES** 21<sup>99</sup> \$ v.c.
- CARPETTES DE STYLES VARIÉS SÉLECTIONNÉS**  
Vaste choix de couleurs et de qualités
- TUILES AUTO-COLLANTES**  
Marque Ti-Frère, 12 x 12, 1,3 mm et 2,3 mm, facile à poser.
- CÉRAMIQUE POUR MUR**  
6X8 blanc, 6X6 économique, 8X10 très chic
- CÉRAMIQUE POUR PLANCHER**  
Style italien, haut de gamme, 7 couleurs en stock, 13X13

### AUTRES SPÉCIAUX

- TAPIS COMMERCIAL**  
Plus de 20 000 v.c. en stock, choix imbattable de qualités et de couleurs  
À partir de seulement ..... **3** 79 \$ v.c.
- Milleurs prix en ville**
- TAPIS GAZON**  
Toutes les couleurs et qualités disponibles  
À partir de seulement ..... **3** 99 \$ v.c.
- PRÉLARTS ÉCONOMIQUES**  
Plus de 10 000 v.c. en stock, sans cirage  
Domco, Mannington, Armstrong, Gerflor  
À partir de seulement ..... **4** 99 \$ v.c.

### PAPIER PEINT - PEINTURE

- TOUS LES FINIS DE PEINTURE, LE PLUS GRAND CHOIX DE PAPIER PEINT EN STOCK**
- Service de coloration de peinture
- Meilleurs conseillers de tout l'Est du Québec
- Dépositaire autorisé de tous les produits Crown Diamond, Sunworthy, Provincial
- TAPISSERIE**  
Plus de 1 000 modèles en stock, choix incroyable pour toutes les pièces de la maison
- LOTS DE TAPISSERIE À LIQUIDER**  
Vaste choix de modèles
- PEINTURE TI-FRÈRE**  
Semi-lustre d'intérieur, mat à plafond, apprêt-sceller, bonne qualité

### STORES

- VERTICAUX, HORIZONTAUX, TOILES, PLISSÉS, P.V.C., TISSUS, ALUMINIUM
- Stores verticaux fabriqués sur place sur mesure par des experts pendant que vous attendez
- Meilleurs conseillers de tout l'Est du Québec
- Dépositaire autorisé des marques: Levolor, Holican, Hunter Douglas, Draco.
- LOT SPÉCIAL DE STORES VERTICAUX**  
ACHETEZ-EN 1, OBTENEZ-EN 1 DE PLUS GRATUITEMENT<sup>(1)</sup>  
ACHETEZ-EN 2, OBTENEZ-EN 2 DE PLUS GRATUITEMENT  
ACHETEZ-EN 3, OBTENEZ-EN 3 DE PLUS GRATUITEMENT  
ACHETEZ-EN 4, OBTENEZ-EN 4 DE PLUS GRATUITEMENT  
Les produits donnés doivent être de valeur égale ou inférieure à ceux achetés.
- STORES VERTICAUX FABRIQUÉS PENDANT QUE VOUS ATTENDEZ**  
Choix de modèles et de grandeurs, 3"1/2, 2", rails garantis à vie, bonne épaisseur, choix de couleurs
- STORES VERTICAUX EN TISSUS**  
Choix de modèles, lamelles 3"1/2
- STORES HORIZONTAUX EN STOCK**  
Plus de 2500 modèles en stock, P.V.C. 1", 7 couleurs: blanc, ivoire, gris, lilas, noir, vert, granit.
- STORES DE MARQUE LEVOLOR ET HUNTER DOUGLAS**  
Verticaux, horizontaux, plissés, en bois, choix illimité de couleurs, garantie exclusive, fabriqués sur mesure.

### AUTRES SPÉCIAUX

- STORES PORTE-PATIO ÉCONOMIQUE**  
72"x84", choix de couleurs.  
Meilleur prix à Québec, seulement ..... **19** 99 \$

### LITERIE

- DOUILLETES, COUVRE-LITS, DRAPS, DUVETS, OREILLERS**
- Confections garanties faites par des professionnelles
- Meilleurs conseillers de tout l'Est du Québec
- Dépositaire autorisé des marques: Sheftex, Lawrence, Cannon, Griffith
- DOUILLETES À LIQUIDER**  
Premiers arrivés, premiers servis  
Choix de styles et de motifs, simple, double, queen, king.  
À partir de seulement ..... **2 pour 1** 69<sup>99</sup> \$ (simple)
- ENSEMBLE DE DRAPS EN PERCALE**  
Belle qualité, très confortable, 180 fils au pouce, couleurs variées, simple, double, queen, king.  
À partir de seulement ..... **2 pour 1** 49<sup>99</sup> \$ (simple)
- LIT-DANS-UN-SAC**  
Douillette, jupe de lit, cache-oreiller, drap contour, drap plat, taie d'oreiller, simple, double, queen, king.  
À partir de seulement ..... **PAS DE TAXES** 99<sup>99</sup> \$ (simple)
- COUSSINS DÉCORATIFS**  
Très confortables, beaux choix de couleurs.  
À partir de seulement ..... **PAS DE TAXES** 13<sup>99</sup> \$

### AUTRES SPÉCIAUX

- DOUILLETES ÉCONOMIQUES**  
Lavables, choix de modèles  
Meilleur prix à Québec, seulement ..... **19** 99 \$ (simple)

**TI-FRÈRE**  
 215, boul. Hamel, Vanier

**L'UNIQUE MAXI CENTRE D'AUBAINES EN DÉCORATION**

Ouvert Lun. Mar. Mer. Jeudi. Ven. de 9h à 17h. Samedi de 9h à 17h. Dimanche de 12h à 17h.



La présidente du 41e Carnaval, Sylvie Tremblay, (à gauche) a dévoilé la nouvelle affiche avec l'artiste qui l'a créée, Ginette Beaulieu, de Québec.

## Surplus pour le 40e Carnaval si on règle le problème du casino

QUÉBEC — Le 40e Carnaval de Québec a récolté un surplus de 22 570 \$, son premier excédent après trois ans de déficits. Mais alors que des activités comme le déjeuner des chefs d'entreprises ont rapporté gros, d'autres, tel le casino, n'ont pas répondu aux attentes des organisateurs.

par JOSÉE LAPOINTE  
LE SOLEIL

Même si elle ne se montre pas ébranlée outre mesure par cette situation, l'organisation du Carnaval est aussi aux prises avec les poursuites d'un sous-traitant, la firme Animat, qui réclame 36 419 \$ sur les revenus du casino. Une somme qui, si le Carnaval est condamné à la verser, pourrait transformer le surplus de cette année en déficit.

« C'est une plainte non fondée, déclare le président sortant du

conseil d'administration, Jean Beaupré. De toute façon, on ne sait pas encore si nous perdrons, ou si la plainte sera retirée. »

Une décision de la cour supérieure pourrait être prise dans deux ans seulement. « Ce ne serait alors pas comptabilisé dans ce bilan-ci », ajoute M. Beaupré. Il est pourtant clairement indiqué dans le rapport financier remis hier que « tout montant que la corporation pourrait être appelée à verser sera considéré comme une charge de l'exercice. »

Cette poursuite n'aura pas d'impact sur la décision de refaire

un casino l'an prochain, même si l'on se pose des questions sur la pertinence de tenter à nouveau l'expérience.

« C'est vrai qu'on s'est fait prendre par l'engouement pour le Casino de Montréal, dit Jean Beaupré. Le prochain comité organisateur devra réévaluer sérieusement si le casino revient ou non. Et avec quel genre de jeux. » M. Beaupré estime que l'absence de machines à sous est peut-être la cause des profits très moyens récoltés par le casino du Carnaval, qui s'est tout juste « autofinancé ».

La nouvelle présidente du Carnaval, Sylvie Tremblay, soutient quant à elle « qu'on ne peut pas dire qu'il y aura un autre casino l'an prochain, ni qu'il n'y en aura pas. Les possibilités sont moitié-moitié. »

## Chauffage par radiants : l'enquête est laborieuse

QUÉBEC — Parmi les victimes du chauffage par radiants : le chef lui-même de la prévention des incendies de Dollard-des-Ormeaux, M. André Labelle. Ce qui est la parfaite illustration de la complexité de l'enquête publique amorcée, hier, à Québec, à propos d'une trentaine d'incendies survenus l'hiver dernier aux quatre coins de la province, à partir de pellicules chauffantes installées dans le plafond des maisons.

par ALAIN BOUCHARD  
LE SOLEIL

Le pompier Labelle était l'un des 12 témoins qu'a entendus le commissaire aux incendies, Me Cyrille Delage. Il a raconté avoir fait installer des pellicules chauffantes dans sa maison, après qu'un vendeur lui en eût vanté les mérites, au Salon de l'habitation de Montréal. Une série de calcinations l'a forcé à les changer, puis finalement à s'en débarrasser... sans pouvoir toucher une centime noire de son assureur. Pas la bonne marque ! s'est-il fait dire.

LE SOLEIL lui a demandé, en privé après coup, s'il n'aurait pas dû faire preuve du plus total scepticisme, puisque c'est précisément son métier de prévenir les incendies et d'être fiable pour le public.

« Tant que ça n'a pas brûlé, comment savoir ? a répondu M. Labelle. Le vendeur m'a dit que c'était bon et le produit était approuvé par la CSA (Commission canadienne de la normalisation). »

Un porte-parole de celle-ci, M. Pat Palarmido, est venu plus tard confirmer que les pellicules chauffantes avaient répondu à toutes les normes convenues par l'industrie et décrétées par la loi. Ce qui n'a fait bien sûr qu'ajouter au mystère. D'autant plus que la CSA devait par la suite approuver le moratoire décrété par la Régie du bâtiment du Québec sur la vente et l'installation de certaines marques.

L'enquête se poursuivra en juillet, avec la comparution de l'inventeur de l'une des marques concernées, le physicien écossais T.G. Graham, qui n'a pu être là cette semaine. Les témoignages d'hier ont gravité autour du persistant duel fabricants-installateurs, qui

monopolise les débats de cette affaire depuis le tout début.

### 340 débranchements

« Chose certaine, a lancé Me Delage aux représentants des régies et corporations qui ont défilé devant lui, je ne veux pas voir commencer un autre hiver avec des centaines de maisons québécoises potentiellement menacées d'incendie ! »

Outre les 29 incendies comme tels, il y a eu 40 autres cas de calcinations par radiants sur lesquels continuent d'enquêter la Commission canadienne de la normalisation, la Régie du bâtiment du Québec et la Corporation

des maîtres-électriciens du Québec. Les victimes, les fabricants, les entrepreneurs, les compagnies d'assurances et les millions de dollars en cause avaient le visage d'une imposante brochette d'une douzaine d'avocats, hier.

Le moratoire de la Régie du bâtiment interdit toujours la vente et l'installation des marques Therma-Flex et Aztec-Flexel 22 watts, qui étaient en cause dans les incendies ; il y a même eu débranchement dans 340 maisons. Les autres marques restent épargnées pour le moment.

Le porte-parole de Flexwatt Corporation, M. William McCarthy, est venu dire que ses pellicules chauffent sans problème un peu partout à travers le monde.

Au Québec, c'est peut-être 800, 1200, 5000 maisons qui sont équipées de pellicules chauffantes. Nul ne saurait le dire très exactement, ont reconnu plusieurs témoins, hier. Des fournisseurs et des entrepreneurs sont disparus de la circulation entre-temps. Tandis que des maisons ont été vendues et revendues.

Ce qui a fait dire à M. Ronald Quimper, ingénieur à la Régie du bâtiment : « Si quelqu'un ne trouve aucun système de chauffage visible dans sa nouvelle maison, et qu'il y voit néanmoins des thermostats, il devrait peut-être regarder dans les plafonds... »



Parmi les victimes, André Labelle, chef de la prévention des incendies de Dollard-des-Ormeaux.



### CORRECTIONS

Veillez prendre note des corrections suivantes à apporter au cahier publicitaire **Le 19 juin, c'est au tour des papas!** de la Baie, roto B5-3

**Page 42:** Article 2B. On aurait dû lire : Ord. 59,99\$ à 89,99\$. Solde 41,99\$ à 62,99\$ ch.

**Page 45:** Article 1. La bourre est en duvet de canard. Article 2. Le prix ordinaire du drap uni une place est de 11,99\$ et non 9,99\$.

Notre clientèle voudra bien excuser ces erreurs et contretemps.

**RÉSULTATS**  
Tirage du 94-06-14

|    |    |    |    |    |
|----|----|----|----|----|
| 1  | 7  | 9  | 16 | 19 |
| 22 | 23 | 25 | 27 | 34 |
| 39 | 43 | 48 | 49 | 50 |
| 52 | 56 | 59 | 60 | 64 |

Prochain tirage: 94-06-15  
TVA, le réseau des tirages

**DIFFICULTÉS**  
d'adaptation à vos foyers progressifs...  
Essayez les **Nikon**  
C'est la perfection.

Disponibles chez  
**Jacques Langlois**

LIMOULOU - 455, 3e Avenue 523-0000  
STE-FOY - 1113, rte de l'Église 659-3616  
MAIL CENTRE-VILLE - 400, St-Joseph 529-0351

**LE REGARD VERT**  
CONCEPTION ET RÉALISATION D'AMÉNAGEMENTS PAYSAGERS

Vous aimez les **rosiers**  
Savez-vous lesquels sont rustiques à Québec?

La réponse... Venez à notre **DÉMONSTRATION** le 18 juin, sur réservation

380, 60e rue Est, Charlesbourg ☎ 623-1455

**SOLDE D'ÉTÉ**  
en cours  
**40% à 50%**  
sur les vêtements de saison

**BAM.BIN**  
Place des Quatre-Bourgeois 658-2218  
La plus jolie vêtements pour les enfants de la naissance à 20 ans

**LA CONNAISSANCE**

Si la connaissance est gage de succès, L'AGENT IMMOBILIER membre de l'Association canadienne de l'immeuble est l'allié le plus puissant sur lequel vous pouvez compter lors de l'achat ou de la vente d'une propriété. Quand vous travaillez avec un AGENT IMMOBILIER, vous profitez des avantages de la formation professionnelle combinée à l'expérience pratique. L'AGENT IMMOBILIER vous donne les faits: prix comparatifs, habitudes du voisinage, conditions du marché de l'habitation... L'AGENT IMMOBILIER vous aidera à comprendre l'importance de termes techniques tels que «offre conditionnelle», «financement par interim» et «droit de premier refus». Et rappelez-vous que seul L'AGENT IMMOBILIER membre de l'Association canadienne de l'immeuble, a accès au Service inter-agences\*, le meilleur outil de mise en marché de biens immobiliers au Canada.

**R REALTOR®** SEUL UN COURTIER PEUT S'OCCUPER DE LA TRANSACTION LA PLUS IMPORTANTE DE VOTRE VIE. **SIA**

# Les CLSC viennent en aide aux «petits monstres» dans les garderies

QUÉBEC — Arthur a 4 ans. C'est la terreur de la garderie. Le « petit monstre » parle très peu, fait des grosses colères, mord, bat les autres enfants qui ont peur de lui. Certains l'imitent et se mettent à mordre à leur tour. Il n'écoute pas les éducatrices au point que les parents des autres enfants (mordus) demandent son expulsion. Pourtant Arthur a des parents bien chaleureux, attentifs à ses besoins.

par PIERRE PELCHAT  
LE SOLEIL

Des situations comme celle-là, il en arrive plus souvent qu'on ne le pense dans les garderies et autres milieux de garde. Pour y remédier, les 10 CLSC de la région de Québec (Rive-Nord) ont lancé, hier, un nouveau service d'aide pour les enfants de moins de six ans ayant des troubles de comportement.

Une expérience menée en 1991 sur le territoire du CLSC La Source à Charlebourg dans 35 milieux de garde regroupant 1200 enfants de moins de six ans a permis d'aider 57 enfants avec des troubles de comportement, principalement des problèmes d'agressivité. L'aide directe aux enfants ainsi que la formation donnée au personnel des garderies et aux parents ont donné de bons résultats. Très rapidement, les troubles de comportement ont diminué dès que les plans d'intervention ont été mis en place.

### Recette magique?

Quelle est la recette magique pour ramener ces « petits monstres » à de meilleurs sentiments?



À la garderie la Chanterelle de Charlebourg, la psychoéducatrice Sylvie Chapdelaine supporte et donne des conseils aux éducatrices sur les enfants ayant des troubles de comportement.

« La première chose que l'on fait c'est d'établir des limites à l'enfant », d'expliquer Diane Cantin, une psychoéducatrice qui a mis sur pied ce nouveau service avec sa collègue Thérèse Paradis.

Par exemple, les morsures sont interdites. Si ça ne fonctionne pas, l'éducatrice ou le parent peut appliquer une « conséquence », autre terme pour punition, sans chercher à humilier l'enfant. Bien souvent c'est le retrait de l'enfant du groupe pour une certaine période de temps.

« On va amener l'enfant à verbaliser sa colère si on le sent fâché, s'il serre les poings. On lui demande s'il veut un jouet en particulier. On lui donnera une place confortable. Si ça ne mar-

che pas, on change rapidement de moyen », a indiqué Thérèse Paradis.

Même si cette approche peut sembler aller de soi, bien des parents à bout de nerfs ne savent plus comment s'y prendre avec un enfant difficile. « On n'a pas appris à être parent. On apprend aussi aux parents à ne pas être coupables », a affirmé Diane Cantin.

Il n'y a pas que les enfants agressifs qui sont visés par ce nouveau service. Il y a aussi ceux qui sont agités, qui bougent beaucoup et qui écoutent peu ou à l'inverse, ceux qui ne bougent presque pas au point de ne pas aller aux toilettes pour faire pipi. Les fillettes auront davantage

des réflexes de peur tandis que les petits garçons présenteront plus de comportements agressifs.

Ce service d'aide est disponible pour les milieux de garde et les parents sans que leur enfant soit en garderie. Pour offrir ce service au cours des trois prochaines années, les 10 CLSC (Basse-Ville, Charlevoix, Haute-Ville, Jacques-Cartier, Laurentien, Limoilou, Orléans, Portneuf, Sainte-Foy-Sillery, La Source) ont reçu une aide financière de 717 397 \$ du gouvernement fédéral. Il est question d'étendre ce service dans les autres régions du Québec, mais on ne sait pas à quel moment il sera offert.

# Les nouvelles dénoncent les anciennes La chicane reprend chez les secrétaires de juges

QUÉBEC — Des secrétaires de juges, au palais de justice de Québec, viennent de dénoncer auprès de la Commission de la fonction publique la « grande injustice » créée par la rétroactivité de 1,7 million \$ versée récemment à un groupe de leurs consoeurs et par la disparité de traitement entre les deux groupes.

par RICHARD HÉNAULT  
LE SOLEIL

Une quarantaine de secrétaires ont signé la lettre à la CFP, réclamant d'apporter une solution à la « situation d'iniquité » qui prévaut entre les deux groupes de secrétaires de juges. Les 35 secrétaires qui se sont partagés les 1,7 million \$ sont celles qui avaient fait un appel de classement en 1984.

Après dix ans d'attente, elles ont obtenu leur intégration au corps des secrétaires judiciaires. Celles embauchées depuis 1984 par quant à elles partie du groupe d'agentes de secrétariat et reçoivent un traitement inférieur.

Or, toutes ces personnes remplissent exactement les mêmes fonctions, font valoir les signataires de la lettre à la CFP, dont LE SOLEIL a obtenu copie. Le comble, pour elles, c'est que le gouvernement leur a proposé récemment la création d'une nouvelle classification qui leur apparaît tout à fait inacceptable, voire ridicule. « Nous continuerions à subir chaque jour une iniquité criante, écrivent-elles, car nos collègues secrétaires judiciaires seraient intégrées au nouveau corps en conservant toutefois le salaire qu'elles reçoivent présentement. »

Pour les secrétaires, le gouvernement va chercher dans la création d'une nouvelle classification ce qu'il n'a pu obtenir devant les tribunaux. L'échelle de traitement de ce nouveau corps, exposées en effet, correspond à celle des agentes de secrétariat.

En un mot, « le gouvernement renverse complètement les décisions arbitrales » qui ont déjà établi que les fonctions d'une secrétaire de juge ne sont pas celles d'une agente de secrétariat. Le contexte ne peut empêcher ces secrétaires de penser que leur situation de femme, et de secrétaires par surcroît, y est pour quelque chose.

Pour elles, il n'y a donc qu'une solution possible : l'intégration dans la classe principale de secrétaires judiciaires. Elles s'appuient en cela sur les décisions arbitrales déjà rendues en ce sens. Entre-temps, elles indiquent à la CFP qu'elles étudient la possibilité d'entreprendre des procédures judiciaires.

Un porte-parole du Syndicat des fonctionnaires provinciaux, M. Jean Laporte, confirme que toutes les secrétaires font le même travail, mais que leur classement diffère, d'où un traitement différent.

# Recul du français dans les écoles anglophones

QUÉBEC (PC) — En dépit de la législation québécoise en faveur du français, le bilinguisme fait des progrès notables chez les élèves des établissements pré-universitaires anglophones, où l'anglais continue de dominer au point de constituer une force d'attraction quasi irrésistible.

Une étude de 175 pages publiée hier par le Conseil de la langue française conclut à une légère amélioration de la compréhension du français chez ces étudiants appartenant au réseau anglo-québécois d'écoles, mais on y constate toutefois qu'une meilleure connaissance de la seule langue officielle du Québec ne traduit pas pour autant une plus grande fréquentation des francophones.

L'influence de l'anglais reste toutefois sans pareil : on la choisit trois fois sur quatre comme langue d'usage à la maison chez les parents issus des deux communautés linguistiques ; les transferts linguistiques du français à l'anglais sont neuf fois plus nombreux que l'inverse.

### De la neige en Alberta

GRANDE CACHE, Alberta (PC) — Une couche de neige de 16 centimètres d'épaisseur a recouvert certaines parties du nord-ouest de l'Alberta, hier, mais les habitants n'ont pas été éternés par cette chute de neige en plein mois de juin. « J'y suis habitué », a lancé Evan Jensen, qui a fait 200 kilomètres de Jasper à Grande Cache hier matin. Environnement Canada a indiqué que le système qui a apporté toute cette poudre blanche devait se diriger vers l'est aujourd'hui.

## Acadie en 2004

Un vaste choix de conférences...  
au coeur des Retrouvailles acadiennes

Que sera l'Acadie de 2004? Les Conférences du Congrès mondial acadien vous proposent une exploration du vécu et du cheminement que les Acadiens et les Acadiennes entendent faire d'ici là. Joignez-vous à une centaine de conférenciers

pour parler des communications, de la culture et du patrimoine, d'économie et d'éducation avec des Acadiens et des Acadiennes du monde entier, dans une atmosphère détendue.

Earlene Broussard, LA

Jean-Robert Gauthier, ON

Angèle Arsenaux, PE

Jean Chaussade, FR

**Gratuit avec l'inscription générale aux conférences!**  
Un billet pour le spectacle Louis-Mailloux et les deux disques compact, avec l'inscription générale aux conférences.

**Le spectacle Louis-Mailloux :** Fin du XIXe siècle, une émeute éclate à Caraquet, provoquée par la décision des Anglais d'imposer l'école non-confessionnelle aux Acadiens.

**Les Grands succès de la musique acadienne :** Une anthologie musicale contenant une trentaine des plus belles oeuvres acadiennes.

**Louis-Mailloux :** Enfin sur disque compact, la musique et les chansons de Louis-Mailloux.

Agence de promotion économique du Canada atlantique

Patrimoine canadien

Canadian Heritage

Gouvernement du Québec  
Conseil de la langue officielle  
Secrétariat aux affaires intergouvernementales canadiennes

ENTENTE DE COOPÉRATION  
CANADA-NOUVEAU-BRUNSWICK SUR  
LE DÉVELOPPEMENT DU SECTEUR CULTUREL

## SOLDE RÉEL

juste à temps pour le plein été!

# 20% à 50%\*

sur toutes nos collections en boutique, en exclusivité à Québec.

\*sauf sur collections de golf, robes Mathilde et accessoires

**KL** by Karl Lagerfeld

## MÄRZ

Nouvelle collection de golf exclusive Steffener autrichien

# CHEIKHA

L'INTEMPORÉLLE

Place Ste-Foy, à côté de la boutique Georges Rich

## IL FAUT LE VOIR POUR LE CROIRE

Fait presque disparaître les bouffissures...les cernes foncés...et même les vilaines petites lignes sous les yeux.

### DECOUVREZ LE GEL POUR LE DESSOUS DES YEUX DE CAMOCARE THERAPY®

Les gens qui en ont fait l'essai affirment qu'il est plus efficace que les autres marques vendues dans les magasins à rayons... coûte moins cher et... contient des ingrédients naturels- aucun produit chimique dur. Il réduit tellement l'apparence des bouffissures, cernes foncés et rides... vous n'en croirez pas vos yeux!

Il contient un ingrédient exceptionnel breveté, notre camomille le-vomenol qui a la capacité unique d'adoucir et comme par magie, de lisser la peau. Vous sentirez la délicate peau sous vos yeux devenir plus ferme, d'apparence plus lisse et rayonnante d'un air de jeunesse.

Le Gel pour le dessous des yeux de CamoCare Therapy est disponible dans tous les bons magasins d'aliments naturels suivants. Pour connaître celui le plus près de chez vous, appelez au 1-800-CAMOCARE, poste 106.

|  |  |  |  |   |
|--|--|--|--|---|
| LE CRAC<br>886, Saint-Jean<br>Québec<br>M7-6B1                             | LA GROUPEE<br>3325, Chemin Sainte-Foy<br>Sainte-Foy<br>G5B-7R0   | AU COIN DU GRAIN<br>72, Principale<br>Amqui<br>M6B-2S4                 | DAME NATURE<br>38, Normand S.<br>Amqui<br>G2B-2S43                     | LE PANIER VERT<br>150, LaFontaine<br>Rivière-du-Loup<br>M2-0T06 |
| LA ROSALIE<br>1846, chemin Saint-Louis<br>Sillery<br>G6B-1R6               | ALIMENTEX<br>1188, 1re Avenue<br>Québec<br>G2B-6T13              | PHARMACIE JEAN COUTU<br>2417, 1re Avenue<br>Québec<br>G2B-1Z37         | LA FINE FOURCHETTE<br>Place Centre-ville<br>Saint-Georges<br>Z2B-1B23  | CÔTE NATURE<br>1186, Laurs<br>Sept-Îles<br>M6B-3Z11             |
| ALIMENTS DE SANTÉ LAURIER<br>Place Laurier<br>M51-2S22                     | PRODUITS DE SANTÉ LD<br>Gabriel Chartrand<br>M37-2S40            | JARDINS DES SAGES<br>2482, Lauroy<br>Saint-Georges, Beauce<br>Z2B-0T17 | L'ENTRÉSOL<br>144, de la Cathédrale<br>Rimouski<br>Z2B-4432            | NATURISOL<br>288, Saint-Joseph<br>Québec<br>G6B-6R12            |
| ALIMENTS DE SANTÉ BIO NATURE<br>1023, Bergeron<br>Saint-Agapit<br>M6B-4T27 | VITA-VE AU NATUREL<br>3333, du Carrefour<br>Beauport<br>M67-0T19 | AU GAGE DE LA SANTÉ<br>1527, Jacques-Cartier<br>Mars-Joli<br>Z7B-4B61  | BOULANGERIE NATURELLE<br>206, Thériault<br>Rivière-du-Loup<br>M2B-0S87 |   |

### Fiche d'inscription

Conférences du CONGRÈS MONDIAL ACADIEN : 13, 16, 17, 18, 19 et 20 août 1994  
Centre universitaire de Moncton, Collège communautaire de Dieppe, NB

Nom: \_\_\_\_\_ Prénom: \_\_\_\_\_

Occupation: \_\_\_\_\_

Adresse: \_\_\_\_\_

Ville: \_\_\_\_\_ Prov.: \_\_\_\_\_ État: \_\_\_\_\_

Pays: \_\_\_\_\_ Code postal: \_\_\_\_\_

Tél.: \_\_\_\_\_ Téléc.: \_\_\_\_\_

Catégorie d'âge:  16-24 ans  25-39 ans  
 40-49 ans  60 ans et plus

Voulez-vous devenir:  Membre actif  Membre de soutien

Inscription générale<sup>1</sup> 150\$  
et  Aîné.e.s et étudiant.e.s<sup>1</sup> 100\$

Inscription spéciale pour aîné.e.s et étudiant.e.s<sup>2</sup> 75\$  
(N'incluant qu'un laissez-passer pour le spectacle Louis-Mailloux.)

Inscription quotidienne 40\$  
 16  17  18  19  20 AOÛT

2. Aîné.e.s: 60ans et plus; étudiant.e.s: 16-24 ans, dûment inscrit.e.s dans une institution d'enseignement.

Sommet des femmes en Acadie (13 août)  
 Activités de la journée 10\$ en sus  
 Souper détente 25\$ en sus

Modalité de paiement  
 Chèque ou  Mandat-poste  
 Carte VISA no.: \_\_\_\_\_  
Date d'expiration: \_\_\_\_\_

Signature: \_\_\_\_\_

**SPECTACLE LOUIS-MAILLOUX (En soirée)**  
Veuillez encirculer votre choix de date :  
10 11 12 13 14 16 17 18 19 20 21 AOÛT

PS: Le nombre de sièges disponibles est limité. Les places seront distribuées selon le principe «premier venu, premier servi». Vous pouvez vous procurer des billets additionnels à la Maison du CMA, au coût de 30\$ chacun, taxes incluses.

Retournez à: **CONFÉRENCES DU CONGRÈS MONDIAL ACADIEN**  
C. P. 4530 DIEPPE (NB) E1A 6G1  
ou par télécopieur: (506)857-2252.

### LE CENTRE CANADIEN DE YOGA

VACANCES SANTÉ: Le Réseau d'Enseignement Vinyoga du C.C.Y. offre, en juillet, à Cop-Rouge, des ateliers de yoga de 2, 3 ou 5 jours. S'adressant aussi bien aux néophytes qu'aux professeurs diplômés.

Renseignements : 1-800-363-YOGA.

## NOUVEAU SERVICE 1 HEURE pour vos lunettes

OPHTHICIER  
**Jacques Langlois**

LIMOULOU - 455, 3e Avenue 523-8890  
SÈTE-FOY - 1113, rue de l'Église 659-3818  
MIL CENTRE-VILLE - 400, St-Joseph 529-9351

\* sur demande et selon disponibilité

# LA BAIE

L'AVANTAGE DES MEILLEURS PRIX<sup>®</sup>

## Cadeaux extra pour papa!

Du jeudi 16 juin au dimanche 19 juin!

**EN VIGUEUR JUSQU'AU VENDREDI 17 JUIN SEULEMENT!**



**50 \$ DE RABAIS**

Tous les vélos pour adulte, étiquetés de 159,99 \$ à 309,99 \$

Par exemple, notre vélo de montagne Glacier à 15 vitesses, pour femme et pour homme, qui est en solde cette semaine! Ord. 189,99 \$. Solde 159,99 \$ ch. Avec le rabais additionnel de 50 \$, 109,99 \$ ch. (excepté: bicyclette Cyclone.)

Dans certains magasins seulement. Désolés, pas de bon d'achat différé. Articles de sport, rayon 742.

**100 \$ DE RABAIS**

Tente couchant 5 personnes

Ord. 249,99 \$. Solde 149,99 \$ ch.

Dans certains magasins seulement. Désolés, pas de bon d'achat différé.

**20 \$ DE RABAIS**

Tente couchant 2 personnes

Ord. 59,99 \$. Solde 39,99 \$ ch.

Dans certains magasins seulement. Désolés, pas de bon d'achat différé.

**40 % DE RABAIS**

Matelas pneumatiques

Formant siège. Ord. 19,99 \$. Solde 11,99 \$ ch.

Deux places. Ord. 39,99 \$. Solde 23,99 \$ ch.

Jusqu'au vendredi 17 juin seulement. Désolés, pas de bon d'achat différé. Dans certains magasins seulement. Articles de sport, rayon 742.

**EN VIGUEUR JUSQU'AU VENDREDI 17 JUIN SEULEMENT!**



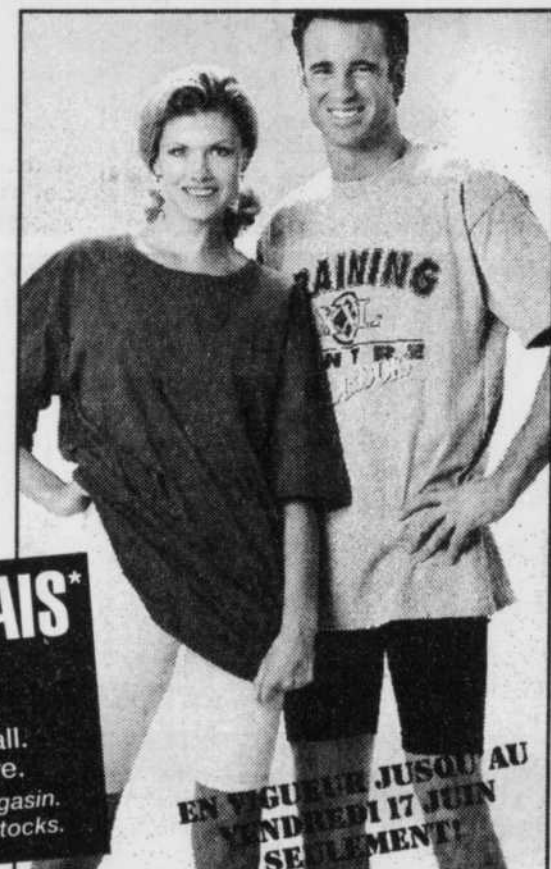
**40 % DE RABAIS**

Shorts d'entraînement Sportek

Genre cuissards. Noir ou cendre. P.M.G.T.G. Ord. 24,99 \$. Solde 14,99 \$ ch.

Dans certains magasins seulement.

**EN VIGUEUR JUSQU'AU VENDREDI 17 JUIN SEULEMENT!**



Achetez-en une, obtenez-en une gratis\*! Choix de tenues d'équipes de sport à prix ordinaire

Aux couleurs des Sharks, des Kings, des Marlins, des Rockies, des Ducks, des White Sox, des Panthers ou des Lightnings. \*Deuxième article de valeur égale ou moindre.

Le choix varie selon le magasin. Désolés, pas de bon d'achat différé.

**EN VIGUEUR JUSQU'AU VENDREDI 17 JUIN SEULEMENT!**

**25 % DE RABAIS**

Glacières Coleman

Peuvent contenir jusqu'à 20 petites canettes ou des bouteilles de 2 l, debout! Ord. 17,99 \$. Solde 13,49 \$ ch.

Dans certains magasins seulement. Désolés, pas de bon d'achat différé.

**EN VIGUEUR JUSQU'AU VENDREDI 17 JUIN SEULEMENT!**



**40 % DE RABAIS\***

Signé Disney!

Chemises de nuit et hauts de base-ball. \*Sur le prix ordinaire.

Le choix varie selon le magasin. Jusqu'à épuisement des stocks.

**30 % de rabais\*!**

Bâtons de base-ball

En bois ou en aluminium. \*Sur le prix ordinaire.

Le choix varie selon le magasin. Jusqu'à épuisement des stocks. Dans certains magasins seulement. Désolés, pas de bon d'achat différé.

**EN VIGUEUR JUSQU'AU VENDREDI 17 JUIN SEULEMENT!**

**30 % DE RABAIS**

Gants de base-ball Sportek

28 cm. Ord. 36,99 \$. Solde 25,89 \$ ch.

30,7 cm. Ord. 39,99 \$. Solde 27,99 \$ ch.

Dans certains magasins seulement. Désolés, pas de bon d'achat différé.

**EN VIGUEUR JUSQU'AU VENDREDI 17 JUIN SEULEMENT!**



### Idées-cadeaux géniales pour choyer papa!

**SEGA GENESIS**

**Ensemble sport Genesis de Sega**

Avec cartouche de jeu Sonic II, bloc de commande et vidéocassette des 1993 World Series. 144,99 \$ ch.

Après la remise de 10 \$ du fabricant :

**13499 \$** ch.

Jeux vidéo, rayon 693.



**EN VIGUEUR JUSQU'AU VENDREDI 17 JUIN SEULEMENT!**



**35 \$ DE RABAIS**

Jeu de basket-ball

Avec panneau, filet, anneau et support. Ord. 129,99 \$. Solde 94,99 \$ l'ens.

Dans certains magasins seulement. Désolés, pas de bon d'achat différé.

**10 % DE RABAIS\***

Tous les bonbons!

Deux jours seulement! Faites-en vos délices... \*Sur le prix ordinaire.

Le jeudi 16 juin et le vendredi 17 juin seulement.

**SEGA Game Gear**

**Ensemble sport Game Gear de Sega**

Avec jeu vidéo Game Gear, étui de transport de luxe, plus des cartouches de jeu World Series Baseball et Sonic III PRIME: offre de téléphone cellulaire. Aussi: bon à poster donnant droit à une vidéocassette des «jeux cocasses» de la Ligue majeure de baseball. Détails en magasin.

**17499 \$** ch.



**10 % DE RABAIS\***

Toute la papeterie!

Deux jours seulement! Cartes, papier d'emballage, articles utiles pour la maison ou le bureau, cadres et albums de photos. \*Sur le prix ordinaire.

Le jeudi 16 juin et le vendredi 17 juin seulement.

# POUR VOTRE MAISON!

Les meubles sont offerts par l'entremise de votre magasin la Baie. Cependant, ils sont en montre dans certains magasins seulement.

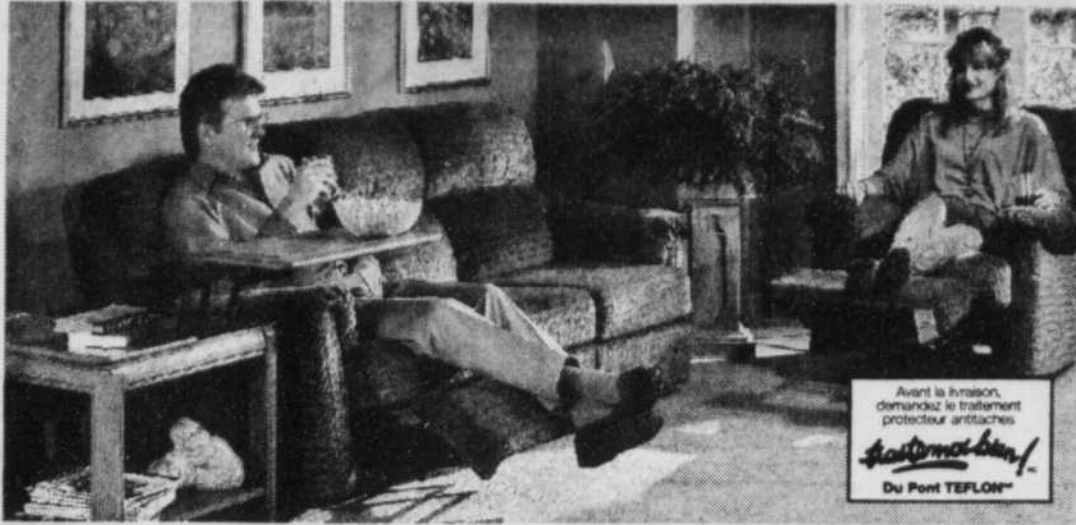
## 300 \$ DE RABAIS

### Canapé inclinable Elran

De style contemporain, à dossier coussiné. Deux sections inclinables. Ord. 1 099 \$.

Solde **799 \$** ch.

La causeuse et le fauteuil inclinable sont aussi offerts à prix de solde!



## 25 % À 40 % DE RABAIS\*

### Les fauteuils en cuir

\*Sur le prix ordinaire. Par exemple : le fauteuil pivotant Hudson avec tabouret. Choix de 10 couleurs. Ord. 719 \$.

Solde 539 \$ ch. Fauteuils, rayon 520.



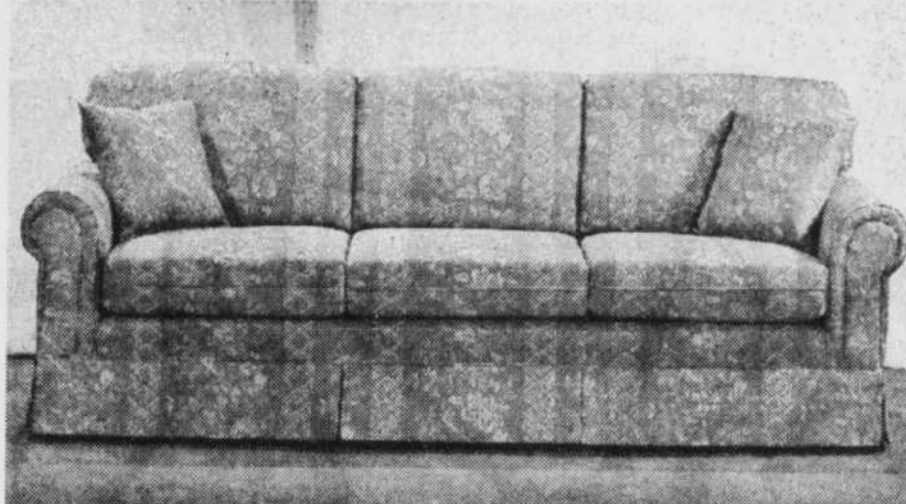
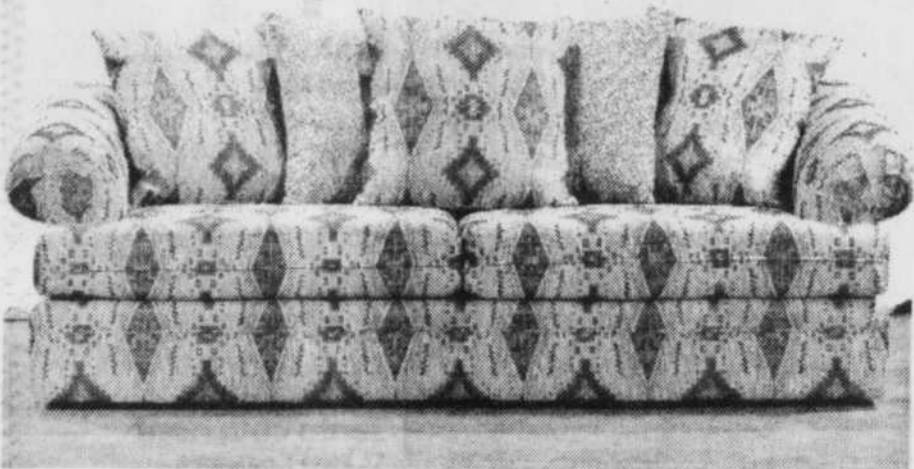
## 200 \$ DE RABAIS

### Canapé Sommex

De style contemporain, à dossier coussiné. Ord. 699 \$

Solde **499 \$** ch.

La causeuse, le canapé-lit et le fauteuil coordonnés sont aussi offerts à prix de solde.



## 250 \$ DE RABAIS

### Canapé Citation House

De style classique, avec coussins d'appoint. Ord. 949 \$.

Solde **699 \$** ch.

La causeuse et le fauteuil assortis sont aussi offerts à prix de solde.

## 720 \$ DE RABAIS

### Le séjour meublé!

Un canapé et une causeuse en coton fleuri, à dossier arrondi, une table basse et deux petites tables au fini cerisier. Ord. 1 717 \$.

Solde **997 \$**

le séjour de 5 pièces La causeuse et le fauteuil assortis sont aussi offerts à prix de solde.



## 25 % À 33 % DE RABAIS\*

- Falliser
- Magnussen
- Canadel
- Liberty

Tous les meubles de ces compagnies sont soldés, incluant les salles à manger, les chambres à coucher, les meubles audio-vidéo et les tables d'appoint.

\*Sur le prix ordinaire. Le choix varie selon le magasin. Meubles, rayons 501 et 502.

## 40 % DE RABAIS

### Coin-repas 5 pièces

De style dépouillé, fini chêne. Comprend une table et 4 chaises. Ord. 799 \$.

Solde **479 \$** l'ens.

## 30 % À 50 % DE RABAIS\*

### Choix de meubles d'appoint

Salles pour vitrines.

\*Sur le prix ordinaire.



## 30 % À 60 % DE RABAIS\*

### Liquidation de meubles!

Un superchoix de meubles de fin de série comprenant des canapés, des causeuses, des fauteuils, des meubles d'appoint et des meubles de salle à manger et de chambre à coucher. Plusieurs modèles uniques ou en montre.

\*Sur le prix ordinaire. Meubles, rayons 501 et 502.

## 50 % DE RABAIS

### Lampadaire à halogène

Ord. 39,99 \$.

Solde **1999 \$** ch.

Lampes, rayon 545. Dans certains magasins seulement.

## 50 % DE RABAIS

### Literie Variations®

Choix de rayures en 5 couleurs.

Ensembles de draps. Ord. 19,99 \$ à 39,99 \$.

Solde **9,99 \$ à 19,99 \$** l'ens.

Edredons coordonnés. Ord. 49,99 \$ à 69,99 \$.

Solde **24,99 \$ à 34,99 \$** ch.

Linge de maison, rayon 879.

## 50 % DE RABAIS\*

### Duos-sommeil

- Production spéciale de Simmons
- Beautyrest Manoir de Simmons
- Posturepedic Traditions ou Prime de Sealy
- Perfect Sleeper Serenade de Serta

\*Sur le prix ordinaire. Duos-sommeil, rayon 515.

## 30 % À 70 % DE RABAIS\*

### Tous les tapis d'appoint

Le choix varie selon le magasin.

\*Sur le prix ordinaire.

Tapis, rayon 553. Dans certains magasins.

## 25 % À 40 % DE RABAIS\*

### Toutes les moquettes

\*Sur le prix ordinaire.

Couvre-planchers, rayon 553. Le choix varie selon le magasin.

# 35 % À 50 % DE RABAIS! VIVE L'ÉTÉ!



**50 % DE RABAIS**

**Chaises empilables** Solde  
Choix de 2 modèles en résine blanche. Ord. 7,99 \$.  
Meubles de jardin, rayon 522. Quantités limitées. Dans certains magasins.  
**399 \$** ch.



**50 % DE RABAIS**

**Mobiliers de rotin, 7 pièces**  
Comprend la causeuse avec coussin, 2 fauteuils également avec coussin et une table d'appoint. Ord. 399 \$.  
Solde  
**199 \$** l'ens.  
Meubles de jardin, rayon 522. Dans certains magasins.

**40 % DE RABAIS**

**Chaises longues**  
Choix de 2 modèles en résine : la chaise large et empilable ou la chaise de plage pliante. Ord. 99,99 \$.  
Solde  
**5999 \$** ch.  
Meubles de jardin, rayon 522. Dans certains magasins.



**35 % DE RABAIS**

**Chaises de plage pliantes**  
Possèdent une poignée de transport, un porte-verre et une pochette de rangement au dos. Ord. 59,99 \$.  
35 % de rabais. Parasol assorti à pince. Ord. 11,99 \$.  
Solde 7,49 \$ ch.  
Quantités limitées. Dans certains magasins.  
**38 \$** ch.



**40 % DE RABAIS\***  
**Tous les meubles de jardin en bois**  
Chaises, tables basses, ensembles, etc. \*Sur le prix ordinaire. Par exemple : banc de parc. Ord. 149 \$. Solde 89 \$ ch.  
Meubles de jardin, rayon 522. Quantités limitées. Dans certains magasins.

**35 % DE RABAIS**

**Toutes les housses, pour meubles de jardin**  
Ord. 6,99 \$ à 16,99 \$.  
Solde  
**449 \$ à 11 \$** ch.  
Meubles de jardin, rayon 522. Dans certains magasins.

**50 \$ DE RABAIS**

**Barbecues Spacemaker de Fiesta**  
Puissance de 25 000 BTU, double commande de la température. Ord. 149,99 \$. Solde 99,99 \$ ch.  
Petits électroménagers, rayon 636.

**TOUS FORMATS!**

**5999 \$** ch.

**Housses de couette tout coton**  
Housses de couette et couvre-oreillers. Une place à grand lit. Ord. 65 \$ à 180 \$.

**15 % DE RABAIS\***

• Lave-linge • Sèche-linge • Lave-vaisselle  
**Beaumarck® :**  
**modèles de fin de série en montre**  
\*Sur le prix ordinaire.  
De plus, du mercredi 15 juin au samedi 18 juin, vous ne paierez pas la TPS\*\*.  
Gros électroménagers, rayon 627. \*\*Nous vous donnerons un rabais équivalent à la TPS.  
Le choix varie selon le magasin. Jusqu'à épuisement des stocks. Désolés, pas de bon d'achat différé.

**20 % DE RABAIS\***

**Climatiseurs domestiques**  
\*Sur le prix ordinaire.  
De plus, du mercredi 15 juin au samedi 18 juin, vous ne paierez pas la TPS\*\*.  
Gros électroménagers, rayon 627.  
\*\*Nous vous donnerons un rabais équivalent à la TPS.  
Le choix varie selon le magasin. Jusqu'à épuisement des stocks. Désolés, pas de bon d'achat différé.

**40 % DE RABAIS**

**Ustensiles de cuisson La Table du Gouverneur en inox**  
Batterie de 8 pièces. Ord. 339,98 \$. Solde 203,99 \$ l'ens. Articles suivis. Ord. 44,98 \$ à 169,98 \$. Solde 26,99 \$ à 101,99 \$ ch.  
Articles de cuisine, rayon 637

**10 % DE RABAIS\***

**Électroménagers Whirlpool de fin de série et en montre**  
\*Sur le prix ordinaire.  
De plus, du mercredi 15 juin au samedi 18 juin, vous ne paierez pas la TPS\*\*.  
Gros électroménagers, rayon 627. \*\*Nous vous donnerons un rabais équivalent à la TPS.  
Le choix varie selon le magasin. Jusqu'à épuisement des stocks. Désolés, pas de bon d'achat différé.

**15 % DE RABAIS\***

**Électroménagers G.É. de fin de série et en montre**  
\*Sur le prix ordinaire.  
De plus, du mercredi 15 juin au samedi 18 juin, vous ne paierez pas la TPS\*\*.  
Gros électroménagers, rayon 627. La gamme Profile exceptée. \*\*Nous vous donnerons un rabais équivalent à la TPS. Le choix varie selon le magasin. Jusqu'à épuisement des stocks. Désolés, pas de bon d'achat différé.

**19998 \$** ch.

**Micro-ondes Goldstar**  
Modèle Sensor de 22,6 l. N° MA891S. Ord. 219,98 \$. Solde 199,98 \$ ch.  
Modèle à contenance de 31 l. N° MA1172. Ord. 229,98 \$. Solde 199,98 \$ ch.  
De plus, du mercredi 15 juin au samedi 18 juin, vous ne paierez pas la TPS\*\*.  
Gros électroménagers, rayon 627. \*\*Nous vous donnerons un rabais équivalent à la TPS.

**30 \$ DE RABAIS**

**Réfrigérateurs-bars**  
Modèle de 45 l. N° 30170. Ord. 219,98 \$. Solde 189,98 \$ ch. Contenance de 79 l. N° 30300. Ord. 269,98 \$. Solde 239,98 \$ ch.  
Contenance de 116 l. N° 30460. Ord. 319,98 \$. Solde 289,98 \$ ch.  
De plus, du mercredi 15 juin au samedi 18 juin, vous ne paierez pas la TPS\*\*.  
Gros électroménagers, rayon 627. \*\*Nous vous donnerons un rabais équivalent à la TPS.

**PAS DE TPS\***

**SUR LES GROS ÉLECTROMÉNAGERS!**

**DU MERCREDI 15 JUIN AU SAMEDI 18 JUIN!**

**TOUS LES ÉLECTROMÉNAGERS BEAUMARK ET DE MARQUES NATIONALES À PRIX ORDINAIRE, DE SOLDE OU DE LIQUIDATION!**

\*Nous vous donnerons un rabais équivalent à la TPS.

# GARANTIE DES PRIX

**POLITIQUE DE GARANTIE DES PRIX: SI VOUS ACHETEZ UN DE CES ARTICLES ET QUE VOUS LE TROUVEZ ANNONCÉ À MEILLEUR PRIX PAR UN CONCURRENT DURANT NOTRE SOLDE, NOUS DOUBLERONS LA DIFFÉRENCE!**  
 \*Pour profiter de notre politique de Garantie des prix, il suffit d'acheter cet article à la Baie durant notre solde et de nous apporter votre preuve d'achat, de même que la publicité de notre concurrent parue durant ce même solde!

## Garanti! Pour annoncer ces appareils électroniques à de si bas prix, il n'y a que la Baie!

**100 \$ DE RABAIS**  
**Téléviseur Citizen, 63 cm**  
 Tube-image matrix noir, décodeur de son stéréo multivoie et décodeur pour malentendants. N° JCTV3402. Ord. 539 \$. Solde 439 \$ ch.  
 Appareils électroniques, rayon 681.



**50 \$ DE RABAIS**  
**Téléviseur Citizen, 33 cm**  
 Tube-image matrix noir, affichage à l'écran et télécommande. N° JCTV1578. Ord. 239 \$. Solde 189 \$ ch.  
 Appareils électroniques, rayon 681.



**50 \$ DE RABAIS**  
**Magnétoscope Samsung à 2 têtes de lecture**  
 Télécommande, rebobinage à haute vitesse, enregistrement une touche, etc. N° VT3220C. Ord. 269 \$. Solde 219 \$ ch.  
 Appareils électroniques, rayon 681.




**100 \$ DE RABAIS**  
**Téléviseur stéréo Sony, 69 cm**  
 Son stéréo multivoie ambiophonique! Aussi : télécommande universelle et récepteur câbocompatible. N° KV27TS36. Ord. 999 \$. Solde 899 \$ ch.



**90 \$ DE RABAIS**  
**Mini-chaîne stéréo Sony**  
 Lecteur de DC à fonction de balayage, double lecteur de cassette à réducteur de bruit Dolby B, correcteur et télécommande. N° LBTD109. Ord. 549 \$. Solde 459 \$ ch.



**50 \$ DE RABAIS**  
**Mini-chaîne Citizen**  
 Avec changeur laser à chargeur pour 5 DC, double lecteur de cassette et télécommande pratique. N° JS6068. Ord. 399 \$. Solde 349 \$ ch.



**10 \$ DE RABAIS**  
**Machine à dicter Sanyo**  
 À microcassette et enregistrement actionné par la voie (VOX). N° M5699C. Ord. 79,99 \$. Solde 69,99 \$ ch.  
 Appareils audio portatifs, rayon 688.



**10 \$ DE RABAIS**  
**Radioréveil Lifestyler**  
 Réception AM-FM et barre sommeil. N° CRC5800. Ord. 29,99 \$. Solde 19,99 \$ ch.  
 Appareils audio portatifs, rayon 688.



**30 \$ DE RABAIS**  
**Chaîne stéréo Sony, 3 pièces**  
 Radio AM-FM, lecteur de DC, lecteur de cassette et fonction Mega Bass. N° CFD442. Ord. 279,99 \$. Solde 249,99 \$ ch.



**Caméscope Sony**  
 Téléobjectif motorisé 10X (variable en 4 à 10 secondes), mise au point automatique sophistiquée et autres atouts. N° CCDTR30. 899 \$ ch.  
 Appareils électroniques, rayon 681.



**20 \$ DE RABAIS**  
**Appareil-photo Espio Jr de Pentax**  
 Avec mise au point et flash auto. Ord. 219,99 \$. Solde 199,99 \$ ch.  
 Appareils-photo, rayon 714.



**50 \$ DE RABAIS**  
**Caméscope RCA, 8 mm**  
 Téléobjectif 8X, mise au point automatisée, fonction de sélection d'une scène, etc. N° PRO808. Ord. 799 \$. Solde 749 \$ ch.  
 PRIME : étui de transport.



**10 \$ DE RABAIS**  
**Appareil-photo Spectra de Polaroid**  
 Pour des images nettes et des souvenirs précis! Ord. 139,99 \$. Solde 129,99 \$ ch.  
 PRIME : jeu de 3 pellicules.



**5 \$ DE RABAIS**  
**Combiné radioréveil et téléphone de G.É.**  
 Réception AM-FM, double signal de réveil. N° 29720. Ord. 74,99 \$. Solde 69,99 \$ ch.



**10 \$ DE RABAIS**  
**Répondeur automatique G.É.**  
 Fonctionne sur micro-cassette. Filtrage des appels. N° 29805. Ord. 59,99 \$. Solde 49,99 \$ ch.



**2 \$ DE RABAIS**  
**Paquet de 6 vidéo-cassettes Fuji**  
 Ord. 19,99 \$. Solde 17,99 \$ ch.  
 Vidéocassettes, rayon 792.



**25 % DE RABAIS**  
 Tous les accessoires audio-vidéo Recoton à prix ordinaire!  
 Ord. 1,99 \$ à 299,99 \$. Solde 1,49 \$ à 274,99 \$ ch.  
 Le choix varie selon le magasin. Appareils audio portatifs, rayon 688.

**25 % DE RABAIS**  
 Tous les rangements pour DC, cassettes ou vidéocassettes à prix ordinaire, en stock!  
 Ord. 9,99 \$ à 99,99 \$. Solde 7,49 \$ à 74,99 \$ ch.  
 Le choix varie selon le magasin. Accessoires audio et vidéo, rayon 792.

**10 % DE RABAIS\***  
 Toutes les vidéocassettes préenregistrées!  
 \*Sur le dernier prix étiqueté. Exception : « The Return Of Jafar ». Vidéocassettes, rayon 792.



# LA BAIÉ

Compagnie de la Baie d'Hudson

L'AVANTAGE DES MEILLEURS PRIX®



### Pétition pour la grève dans la construction

Une pétition sur les chantiers de construction du Québec prône la grève générale pour le 1er juillet pour protester contre la loi 142. Les travailleurs n'ont pas digéré la déréglementation de la construction de maisons résidentielles de huit logements et moins. Des travailleurs de tous les grands syndicats ont signé la pétition, qui a été montrée aux médias hier sur un chantier de condominiums à Québec. Sur la photo, Martin Brousseau ajoute son nom à la liste qui contiendrait plus de 500 noms. Une cinquantaine de pétitions semblables circulerait sur les chantiers, selon un porte-parole syndical.

## Le BAPE demande de bannir tout insecticide chimique en forêt

QUÉBEC — Québec doit immédiatement bannir tout épandage d'insecticides chimiques sur les forêts de la province tout comme il doit aussi se méfier du produit biologique B.T.

par MICHEL CORBEIL  
LE SOLEIL

C'est ce que recommande le Bureau des audiences publiques sur l'environnement (BAPE) dans un rapport rendu public, hier.

Le document contredit et critique certaines orientations gouvernementales en matière de gestion des forêts. Le BAPE y fait le point sur sa consultation au sujet du plan de cinq ans mis de l'avant par la Société de protection des forêts contre les insectes et maladies (SOPFIM).

Le Bureau soutient que le gouvernement doit refuser tout recours au fénitrothion, un insecticide chimique que la SOPFIM voulait employer au cas où éclaterait une épidémie d'un parasite appelé le Diprion de Swaine. Le produit met en danger la santé des humains et nuit au milieu en s'infiltrant dans la chaîne alimentaire, suggère le BAPE.

Cette demande d'interdiction du fénitrothion survient un mois après que le ministre des Ressources naturelles Christos Sirros ait promis le bannissement du « chimique » d'ici... 2001. Selon le BAPE, il fait aller plus vite.

Le gouvernement aura à décider rapidement du sort de cette proposition. Un début d'infesta-

tion du Diprion a été constatée dans la région du lac Saint-Jean. Quelque 20 kilomètres carrés sont touchés, une superficie valant environ 1 million \$. Pour le BAPE, des moyens « plus compatibles avec un environnement sain » existent pour contrer les infestations de cet insecte.

L'organisme émet également des réserves sur l'insecticide biologique B.T. — le bacillus thuringiensis —. Son utilisation est « acceptable ». Mais Québec doit réduire les aires à protéger. Le BAPE note qu'il subsiste beau-

coup d'incertitudes, notamment « sur la persistance du B.T. et ses effets sur les espèces non visées ».

Le Bureau critique au passage la façon dont Québec alloue aux industriels le bois de ses forêts. L'État ne se donne « aucune marge de manœuvre » puisqu'il ne tient pas compte des dommages naturels, causés par le feu et les insectes.

« À court terme, les Ressources naturelles n'aurait d'autre choix que de recourir à des pulvérisations d'insecticides par voie aérienne pour l'aider à maintenir ses engagements contractuels avec l'industrie forestière. Reste à voir quels insecticides et sous quelles conditions. »

#### ■ La SAAQ parlera le 22 juin


QUÉBEC (PC) — La Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ) fera connaître le 22 juin les modifications qu'elle apportera pour améliorer ses relations avec sa clientèle d'accidentés de la route. Le Protecteur du citoyen avait dénoncé la SAAQ qui n'a aucun représentant des victimes au sein de son conseil d'administration de la société d'État, oblige les accidentés à se battre devant les tribunaux et de façon générale, se comporte en « organisme de coercition publique » plutôt que d'être au service de ses clients.

#### ■ Demande d'injonction contre un Amérindien

LONGUEUIL — Le propriétaire de deux stations-service de Kahnawake, Mathew Lazare, devra se présenter en Cour supérieure de Longueuil pour faire face à une demande d'injonction du ministère québécois du Revenu pour le forcer à ne plus vendre d'essence. Le ministère estime qu'il exploite illégalement son commerce puisque son permis lui a été retiré le 25 avril, en même temps qu'à 11 autres propriétaires de stations-service pour taxes impayées totalisant 3,8 millions \$.

EN VIGUEUR JUSQU'AU 19 JUIN 1994



|  |  |  |
|--|--|--|
| <b>CELERI</b><br>Produit de Californie<br> <b>77¢</b><br>chacun | <b>CHAMPIGNONS</b><br>Blancs, frais, de l'Ontario<br> <b>87¢</b><br>chopine | <b>BROCOLI</b><br>Produit de Californie, gr.14<br> <b>87¢</b><br>chacun |
|--|--|--|

|  |  |   |
|--|--|---|
| <b>BANANES</b><br>Produit importé<br> <b>47¢</b><br>1,04\$ le kilo / la livre | <b>CANTALOUPE</b><br>Produit des États-Unis, gr.23<br> <b>97¢</b><br>chacun | <b>NECTARINES</b><br>Produit des États-Unis, préemballés<br> <b>97¢</b><br>2,14\$ le kilo / la livre |
|--|--|---|

|  |  |  |
|--|--|--|
| <b>CONCOMBRE ANGLAIS</b><br>Produit de serre, de l'Ontario, gr.moyen<br> <b>87¢</b><br>chacun | <b>LAITUE FRISEE</b><br>Produit du Québec<br> <b>77¢</b><br>chacune | <b>RADIS à TIGES</b><br>Produit du Québec<br> <b>57¢</b><br>le paquet |
|--|--|--|

|  |   |   |
|--|---|---|
| <b>MELON D'EAU</b><br>Produit des États-Unis<br> <b>37¢</b><br>82¢ le kilo / la livre | <b>EPINARD</b><br>Produit frais du Québec, sac 10 onces (284gr)<br> <b>97¢</b><br>le cello | <b>LAITUE BOSTON VIVANTE</b><br>Produit du Québec, culture hydroponique de serre<br> <b>97¢</b><br>chacune |
|--|---|---|

|  |   |  |
|--|---|--|
| <b>PIMENT VERT</b><br>Produit des États-Unis, préemballé<br> <b>1.27\$</b><br>2,80\$ le kilo / la livre | <b>PIMENT ROUGE</b><br>Produit Colombie Britannique, préemballé<br> <b>2.97\$</b><br>6,55\$ le kilo / la livre | <b>POIS PLATS</b><br>Produit des États-Unis, préemballés<br> <b>1.97\$</b><br>4,34\$ le kilo / la livre |
|--|---|--|

|   |  |   |
|---|--|---|
| <b>JAMBON CUIT</b><br>BITTNER'S, extra-maigre<br> <b>2.47\$</b><br>5,45\$ le kilo / la livre | <b>SAUCISSES FUMÉES</b><br>MAPLE LODGE, emballage de 12, 450gr<br> <b>97¢</b><br>pour 450gr | <b>PAINS à HOT-DOG ou à HAMBURGER</b><br>Emballage de 12<br> <b>97¢</b><br>emballage de 12 |
|---|--|---|

NOMBREUX AUTRES SPÉCIAUX EN SUCCURSALE. NOUS NOUS RÉSERVONS LE DROIT DE LIMITER LES QUANTITÉS. SPÉCIAUX EN VIGUEUR DANS TOUTES NOS SUCCURSALES.

|   |   |   |   |  |
|---|---|---|---|--|
| NEUFCHATEL<br>2065, boul. Bastien<br>842-3084     | STE-FOY<br>3440, de la Péraie<br>657-7717       | LÉVIS<br>51 route Kennedy<br>835-5526     | CHARLESBOURG<br>4145, 1ère Avenue<br>622-2291 | STE-FOY<br>2700 chemin Ste-Foy<br>651-2717 |
| CHARLESBOURG<br>1047, boul. du Jardin<br>627-0344 | NEUFCHATEL<br>9210, boul. l'Ormière<br>842-0909 | BEAUPORT<br>344 Seigneurielle<br>661-7997 | CAP-ROUGE<br>1198 Jean Gauvin<br>872-7473     | BERNIÈRES<br>585 Route 116<br>831-4611     |

# LE JARDIN MOBILE

## Solde de la Fête des pères

Offrez-lui l'allure qu'il recherche!

Chemises sport tout confort à manches courtes. Sélection imposante de styles de tons unis et avec motifs imprimés, quadrillés ou rayés. Tailles régulières P à TG., fortes 1G à 5G, élancée G à 4GL. Prix courant jusqu'à 50\$

**Solde 34,99\***

Aussi disponible: une autre superbe sélection de chemises sport. Tailles régulières P à TG., fortes 1G à 5G, élancée G à 4GL. Prix courant jusqu'à 48\$

**Solde 24,99\***

Pantalons sport pour l'été, taillés dans un beau tissu polyester/coton lavable. Vaste choix de tons unis et de motifs. Tailles 32 à 46. Prix courant jusqu'à 85\$

**Solde 39,99 à 59,99**

Tailles fortes et élancées

Fête des Pères dimanche le 19 juin

**Bovet**

\* Légers frais supplémentaires pour tailles fortes et élancées.  
\*\* Certaines tailles ne sont pas disponibles dans tous les magasins.

Place Fleur-de-Lys 522-4057    \* Place Ste-Foy 653-6255    Galeries de la Capitale 627-5730

## Cas de cruauté dans des foyers pour vieillards

LONDRES (d'après AFP) — L'ordre des infirmiers britanniques a appelé, hier, le gouvernement à un contrôle plus rigoureux des maisons de repos pour le troisième âge, notamment privées, en publiant un rapport sur l'augmentation des cas de cruauté dans ces centres.

Le rapport du Conseil Central des infirmiers, sage-femmes et visiteurs de santé (UKCC) fait état de 35 cas d'abus révélés depuis un an, contre 15 il y a quatre ans.

Il cite des cas de personnes âgées nourries de force par des aide-soignants leur pinçant le nez, obligées de marcher alors qu'elles souffraient terriblement et étaient littéralement à l'article de la mort, insultées, douchées nues en public pour les punir de leur incontinence, sous-alimentées, mal soignées, etc.

Le document met aussi l'ac-

cent sur l'absence de formation adéquate de certains personnels, ce qui entraîne des erreurs médicales, comme un mauvais stockage des médicaments.

L'UKCC estime que les mauvais traitements pourraient être plus largement répandus, mais restent indétectés à cause du manque d'inspecteurs: un seul pour 2000 places en maisons de repos dans certaines régions.

Le secrétaire à la santé, John Bowis, a tenté de minimiser la portée du rapport en soulignant la « rareté » des cas de cruauté.

## Fermeté face à la Corée du Nord

WASHINGTON (AFP, Reuter) — L'administration américaine a maintenu, hier, une position ferme en se déclarant décidée à obtenir avec le Japon et la Corée du Sud des sanctions de l'ONU contre la Corée du Nord, tandis que Pyongyang n'excluait pas un éventuel retrait du traité de non-prolifération nucléaire (TNP), après avoir annoncé, lundi, son retrait de l'Agence internationale de l'Énergie atomique (AIEA).

Il s'agira du premier retrait d'un membre de l'agence, qui compte actuellement 120 pays dans ses rangs.

Entre-temps, les dirigeants de la Corée du Sud cherchaient à rassurer la population, hier, après l'annonce du retrait de de Pyongyang, décision qui a semé un vent de panique parmi les habitants de Séoul.

Le président Bill Clinton s'est entretenu, lundi soir, avec le premier ministre japonais Tsutomu Hata et les Japonais « sont absolument engagés à progresser » vers l'adoption de sanctions contre la Corée du Nord.

À New York, l'ambassadeur des États-Unis à l'ONU, Mme Madeleine Albright, comptait entamer des consultations, aujourd'hui, avec des membres importants du Conseil de sécurité sur une résolution prévoyant des sanctions par étapes.

À Ottawa, le premier ministre Jean Chrétien a affirmé, hier, que son gouvernement soutiendrait d'éventuelles sanctions. Son ministre des affaires étrangères, André Ouellet, a ajouté: « Nous espérons que les Nord-Coréens vont retrouver leurs esprits et changer d'attitude. Je reste confiant ».

**Un acte de guerre**

De son côté, M. Pak Gil Yon,

ambassadeur de Corée du Nord à l'ONU, a demandé aux États-Unis, hier, d'arrêter de s'affairer à préparer une résolution de sanctions à l'ONU qui, si elle était votée, constituerait, selon lui, un acte de guerre.

Comme on lui demandait si la Corée du Nord comptait se retirer du TNP en cas de sanctions des Nations unies, M. Pak a répondu à la presse: « Cela dépendra entièrement de la partie américaine et d'autres pays. S'ils nous poussent à nous retirer complètement du TNP, nous n'aurions d'autre choix que de prendre de sévères contre-mesures ».

Les deux inspecteurs de l'agence actuellement en Corée du Nord sont toujours sur place au réacteur de Yongyon, au nord de Pyongyang. Les autorités nord-coréennes ne leur ont pas encore demandé de quitter le pays.

Le porte-parole du Pentagone, Kathleen DeLaski, avait estimé

que « le département de la Défense et l'entière administration sont troublés » par ce retrait. « Nous sommes très préoccupés », a-t-elle ajouté, précisant que « la situation militaire est largement inchangée » et qu'il n'y a « rien de très inquiétant en termes militaires ».

L'ancien président américain Jimmy Carter devait partir aujourd'hui pour la Corée du Nord pour une mission de paix à titre privé. Mardi, il a rencontré le président sud-coréen Kim.

**Moscou est d'accord**

À Moscou, la Russie a relancé son idée de conférence internationale pour désamorcer la crise. « Nous proposons devant le Conseil de sécurité de l'ONU à la fois une conférence internationale, et des sanctions, progressivement », a dit le président Boris Eltsine aux journalistes avant de partir en province. Il a ajouté: « C'est un sujet très grave ».

Le différend nucléaire avec la Corée du Nord a été évoqué, lundi soir, au cours d'un entretien téléphonique entre les présidents russe et américain. Selon Eltsine, les chefs de la diplomatie russe et américaine se rencontreront aujourd'hui et demain, à Bruxelles, pour poursuivre les discussions sur ce point.

À Beijing, la Chine aurait imputé à l'AIEA la responsabilité du retrait de Pyongyang de l'agence et estimerait que la situation était devenue critique, selon un parlementaire japonais qui a rencontré le vice-ministre chinois des Affaires étrangères, Tang Jiaxuan.

## Lockerbie: des propos tronqués de Chaabane

BEYROUTH (AFP, AP) — La justice libanaise a décidé, hier, de classer l'affaire des déclarations d'un Palestinien, membre du groupe radical palestinien d'Abou Nidal, sur sa responsabilité dans l'attentat contre un avion de la PanAm qui avait explosé en 1988 au-dessus de Lockerbie, en Écosse (270 morts).

Le procureur général de la République, le juge Mounif Oueidat, a indiqué que la justice « n'allait pas ouvrir une enquête sur les déclarations du Palestinien Youssef Chaabane sur l'affaire Lockerbie (...) car elles ont été tronquées ».

Chaabane, membre du Fatâh-Conseil Révolutionnaire (Fatâh-CR, hostile à l'OLP), comparait depuis lundi devant le Conseil de justice, instance qui juge les crimes contre la sûreté de l'État, pour le meurtre le 29 janvier à Beyrouth d'un diplomate jordanien, Nab Omrane Maaitah.

Selon M. Oueidat, Chaabane, un expert en explosifs, n'a pas dit qu'il avait posé la bombe dans l'avion de la PanAm, « mais qu'il était prêt à tout avouer sous la torture, même l'attentat de Lockerbie si on avait exigé cela de lui ».

« Cette déclaration n'a pas été consignée au greffe du tribunal qui a considéré qu'elle n'apportait rien de nouveau au procès. Il n'y a donc pas matière à un complément d'enquête », a-t-il ajouté.

Selon lui, « la déformation des propos de Chaabane a été faite sciemment pour indisposer la justice et créer des remous, comme si on avait besoin d'avoir en sus l'affaire Lockerbie sur les bras ».

L'agence officielle libanaise ANI avait attribué lundi à Chaabane, 29 ans, des propos selon lesquels il avait commis l'attentat de Lockerbie. « Chaabane a avoué devant le tribunal avoir commis l'attentat de Lockerbie », avait-elle écrit.

Lundi soir, l'avocat du Palestinien et l'avocat général qui assistaient à l'audience ont démenti ces affirmations.

Malgré ces démentis, la confusion s'est maintenue dans la presse libanaise sur les propos qu'aurait tenu Chaabane, en l'absence de toute possibilité de vérification de la part d'une source indépendante, puisqu'ils n'ont pas été consignés au greffe du tribunal.

La Grande-Bretagne et les États-Unis, qui accusent deux Libyens de l'attentat, ont également fait part de leur scepticisme et ont renouvelé leur demande de la reddition des deux suspects libyens. À Tripoli, leur avocat, Me Ibrahim Legwell, a estimé que les « aveux » de Chaabane confirment l'innocence de ses clients.

L'ONU impose depuis avril 1992 des sanctions à la Libye qui refuse de livrer ses deux ressortissants.

# SUPER, VENTE D'ÉTÉ CHEZ MOORES

**DÈS MAINTENANT!**

## VESTONS SPORT

SPÉCIAL DE FIN DE SAISON

**75 \$**

## CHEMISES

SÉLECTION DE STYLES SPORT & HABILÉS EN SPÉCIAL

**9.99 \$**

**SPÉCIAL PRIX CHOC!**

PANTALON HABILÉ EN LAINE FRAÎCHEUR

## SHORTS

SÉLECTION DE STYLES HABILÉS ET TOUT-ALLER

**2 POUR 25 \$**  
OU 14,99 \$ CHAQUE



**30 \$**

## PANTALON TOUT-ALLER

**18 \$**

**OFFRE SPÉCIALE**

TENUE SPORT EN SOIE 2 PIÈCES

**1/2 PRIX 29.99 \$**

**PASSEZ NOUS VOIR POUR PROFITER DES NOMBREUX SPÉCIAUX NON ANNONCÉS!**

**PLACE LAURIER**

2700 Boul. Laurier  
3e étage  
À côté de l'entrée de la Baie  
651-0304



Lun. à Merc. 9:30-5:30  
Jeudi, Vend. 9:30-9:00  
Samedi 9:00-5:00  
Dimanche 12:00-5:00

**VANIER**

445 Soumainde  
Carrefour Vanier  
À côté de Wisa  
682-2772



Lun. à Mardi 9:00-5:30  
Merc. à Vend. 9:00-9:00  
Samedi 9:00-5:00  
Dimanche 12:00-5:00

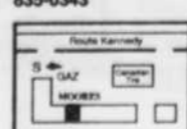
REMBOURSEMENT COMPLET OU ÉCHANGE APRÈS LA FÊTE DES PÈRES



VISA RETOUCHES EN UN RIEN DE TEMPS! MasterCard

**LÉVIS**

84 Route Kennedy  
Place Kennedy  
À côté de Canadian Tire  
835-0343



Lun. à Merc. 9:00-5:30  
Jeudi, Vend. 9:00-9:00  
Samedi 9:00-5:00  
Dimanche 12:00-5:00

**TROIS RIVIÈRES**

5195 Boul. des Forges  
Place des Forges  
À côté de St. Hubert  
379-6262



Lun. à Mardi 9:00-5:30  
Merc. à Vend. 9:00-9:00  
Samedi 9:00-5:00  
Dimanche 12:00-5:00

# 25 ans de publicité cochonne



Savoir que les viandes ♥ que vous achetez  
sont toujours indécemment fraîches ✱ ça fait  
aussi partie @ des bonnes choses de la vie.

**1.79\$  
lb**

CÔTELETTES DE PORC  
EMBALLAGE TRIO  
2 CÔTES, 2 FILETS, 4 CENTRES  
**(3,95\$ LE KILO)**



**provigo**

Vingt-cinq ans de bonnes choses

# Un plus bel été en Lumina Van

Cet été, plus que jamais,  
le plus important réseau de  
concessionnaires au Québec  
vous offre un maximum de  
valeur à un prix minimum.



**Chevrolet Lumina Van**  
Le véhicule privilégié de la famille

**16 994\$\***



Il fait toujours beau  
en LUMINA VAN

|  | Lumina Van<br>16 994 \$ |
|--|-------------------------|
| Panneaux de carrosserie en polymère antichocs et antirouille |                         |
| Freins antiblocage (ABS)                                     |                         |
| 7 sièges baquets indépendants                                |                         |
| Radiocassette AM-FM stéréo, 4 haut-parleurs                  |                         |
| Assistance routière 24 heures                                |                         |
| Moteur 6 cylindres   |                         |
| Sac gonflable côté conducteur                                |                         |
| Poutres de sécurité dans les portières                       |                         |
| Système de chauffage à l'arrière à contrôle indépendant      |                         |
| Protège-tissus Scotchgard <sup>mc</sup>                      |                         |
| Échappement en acier inoxydable                              |                         |
| Essuie-glace à balayage intermittent                         |                         |
| Chauffe-moteur   |                         |

inclus

GENERAL MOTORS  
**GARANTIE  
TOTAL**  
3 ANS / 60 000 km - SANS FRANCHISE\*

**Assistance**  
ROUTIÈRE 24 HEURES\*

CHEVROLET  
OLDSMOBILE

**Les vraies bonnes affaires, c'est chez nous!**

Offre d'une durée limitée réservée aux particuliers, s'appliquant aux véhicules neufs 1994 en stock comportant l'ensemble des équipements décrits ci-dessus. Photo à titre indicatif seulement. Le prix des concessionnaires peut varier. \*Préparation incluse. Taxes et transport en sus. \*\*Selon la première éventualité. Tous les véhicules neufs 1994 sont couverts par la garantie GM TOTAL™. †L'Assistance routière est offerte sur les modèles GM 1994. Durée: 3 ans ou 60 000 km selon la première éventualité. Voyez votre concessionnaire pour tous les détails.

# Accord de cessez-le-feu au Rwanda Massacre de 40 enfants

KIGALI (Reuter, AFP) — Alors qu'un accord de cessez-le-feu intervenait au Rwanda, hier, les milices hutus ont enlevé et probablement massacré, le même jour, au moins 40 enfants tutsis qui s'étaient réfugiés dans une église, a déclaré un responsable des Nations unies.

Plus de cent Tutsis, qui avaient fui le Rwanda pour se réfugier au Burundi, ont parallèlement été massacrés par des miliciens hutus venus du Rwanda, a-t-on appris de source sûre, hier, à Bujumbura. Le massacre a eu lieu dans un camp de réfugiés situé à Bugabira, dans la province de Kirundo au nord-est du Burundi.

L'armée régulière rwandaise soit nie l'existence des milices soit affirme qu'il s'agit de civils qui se défendent contre les attaques des rebelles.

Mais pour le colonel Frank Mungambwa du FPR, qui a éclaté en sanglots à l'annonce du massacre d'enfants, « Si l'armée du gouvernement ne l'a pas fait alors ils sont complices de la tuerie ».

Les milices ont bloqué, hier, l'évacuation par l'ONU des civils bloqués dans l'enceinte de la Sainte Famille. L'ONU avait réussi, lundi, à faire sortir quelque 300 civils tutsis qui s'y étaient réfugiés.

Selon les membres des organisations humanitaires environ 500 000 personnes, essentiellement des Tutsis, ont été tués ces deux derniers mois au Rwanda.

## Accord de cessez-le-feu

Par ailleurs, le Front patriotique du Rwanda (FPR) a accepté un accord de cessez-le-feu avec les troupes gouvernementales, hier, au sommet de l'Organisation de l'unité africaine (OUA).

« Le cessez-le-feu signifie la cessation de toutes les hostilités, des massacres et du génocide et la libération des otages », a dit le

porte-parole du FPR, Pasteur Bizimungu.

Il a ajouté que l'accord, conclu sous l'égide de l'OUA, serait annoncé officiellement aujourd'hui par les chefs d'État avant la clôture de leur sommet annuel.

Si la trêve tient, elle permettra à plusieurs milliers de casques bleus africains de se déployer au Rwanda.

L'accord de Tunis a été négocié par un groupe de cinq pays présidés par le président zairois Mobutu Sese Seko. Les autres pays, tous voisins du Rwanda, sont l'Ouganda, la Tanzanie, le Burundi et le Kenya.

L'accord de Gbadolite réaffirme la validité de celui d'Arusha signé en août dernier entre le gouvernement et le FPR qui prévoyait un partage du pouvoir mais n'a jamais été appliqué.

Cet accord constitue la première tentative de trêve depuis les violences qui ont éclaté au Rwanda après l'assassinat, le 6 avril, du président Juvénal Habyarimana, un Hutu.



## Yasser se confie à Nelson

Le président de l'Organisation pour la libération de la Palestine (OLP), Yasser Arafat, fait des confidences au président de l'Afrique du Sud, Nelson Mandela, lors du sommet de l'Organisation pour l'unité africaine (OUA) qui se déroule à Tunis. Invité du sommet à titre d'observateur, Arafat a été invité par Washington, hier, à faire preuve « de plus de responsabilité » et à cesser de « tenir un double langage » concernant les accords de paix avec Israël eu égard, notamment, à la question du terrorisme palestinien. Le premier ministre d'Israël, Yitzhak Rabin, a pour sa part pressé, hier, le ministre canadien de la Défense, David Collenette, en visite à Tel-Aviv, de lever l'embargo sur les ventes d'armes à Israël.

## Orphelins en route pour le Québec

OTTAWA (d'après PC) — Le Canada a commencé à accueillir — en particulier au Québec — des orphelins du Rwanda, a confirmé hier le ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration, Sergio Marchi.

M. Marchi a précisé à son entrée à la réunion du caucus libéral que le Canada avait décidé de participer à l'effort international pour rescaper les orphelins de ce pays ravagé par la guerre.

Selon le ministre, le Canada devrait accueillir entre 20 et 30 orphelins dont la majorité seront adoptés par des Québécois.

« Beaucoup d'entre eux s'expriment en français et se dirigent vers le Québec, a repris le ministre. Beaucoup de couples canadiens ont fait connaître leur désir d'adopter ».

Quelques enfants sont déjà arrivés au Canada alors que d'autres sont en route depuis le Burundi et le Kenya.

## Chrétien fustige le Congrès US

OTTAWA (AFP, Reuter) — Le premier ministre du Canada, Jean Chrétien, a fustigé, hier, le Congrès des États Unis pour avoir voté la levée de l'embargo sur les armes aux musulmans de Bosnie.

Lors d'une intervention à la Chambre des communes, M. Chrétien a affirmé qu'il avait le soutien à la fois du président de la France, François Mitterrand, et du premier ministre du Royaume-Uni, John Major, qu'il a rencontrés à l'occasion de l'anniversaire du débarquement en France.

M. Chrétien, qui avait ensuite rendu visite aux casques bleus canadiens en Yougoslavie, a estimé que si l'on en était au point de lever l'embargo, « la guerre recommencerait ». « Lever l'embargo sur les armes conduirait à l'avantage de guerre », a-t-il ajouté.

« Et nous avons des troupes lèbas, et les Français en ont, et les Britanniques aussi », a-t-il souligné. Mais « pour le Congrès des États Unis lever l'embargo est facile: ils n'ont pas de soldats sur le terrain. Nous, nous en avons ».

Entre-temps, la trêve en vigueur depuis vendredi était respectée, hier, dans presque toute la Bosnie mais la situation restera explosive, avec un risque de confrontation Est-Ouest, tant qu'un accord global de partage n'aura pas été trouvé.

Par ailleurs, deux pilotes russes d'hélicoptère, qui combattaient aux côtés des forces serbes en Bosnie, ont fait défection et livré leur appareil à l'armée bosniaque, a-t-on appris à Zenica (centre) de sources concordantes.

Leur atterrissage constitue la première défection de ce genre depuis le début de la guerre en Bosnie.

Il n'a pas été possible de savoir si les deux pilotes avaient fait défection pour raisons idéologiques ou pour tirer profit de leur fuite.

## Yémen: le Nord dit non au Sud

SANAA (d'après AFP) — Les autorités nordistes ont catégoriquement rejeté, aujourd'hui, « le projet proposé par les rebelles » sudistes à l'envoyé spécial de l'ONU Lakhdar Brahimi pour la supervision d'un cessez-le-feu au Yémen, a annoncé un porte-parole officiel à Sanaa.

« Ce projet constitue une violation flagrante de la résolution 924 du Conseil de sécurité », a affirmé le porte-parole, cité par l'agence officielle SABA. Il a précisé que Sanaa avait seulement accepté « d'examiner l'éventualité d'une réactivation de la commission militaire mixte » pour superviser le cessez-le-feu.

Cette commission était composée de « six hauts officiers de l'armée yéménite, cinq officiers jordaniens, cinq officiers omanais ainsi que des chargés militaires américain et français », a rappelé le porte-parole.

Une source officielle à Sanaa a pourtant affirmé auparavant que les autorités nordistes avaient accepté la proposition de compromis de M. Brahimi pour la supervision d'un cessez-le-feu par « une commission yéménite mixte avec la participation d'observateurs étrangers ».

# LATULIPPE 19 JUIN

## SUGGESTIONS FÊTE DES PÈRES

### VESTE DE PÊCHE FLOTTANTE

Modèle 872 Beacon par Mustang (approuvée) cour. : 33.50

**SPÉCIAL 28.95**

### CAMPING !

NE MANQUEZ PAS DE VISITER NOTRE NOUVELLE SALLE D'EXPOSITION AU 2<sup>e</sup> ÉTAGE

LE PLUS GRAND CHOIX DE TENTES AUX MEILLEURS PRIX À QUÉBEC

**75.95 À 759 \$**

OFFREZ UN CERTIFICAT CADEAU

**JUMELLES**

PROMOTION TASCOS

JUMELLES "TASCO" 304 7X35 Cour. : 79 \$

**SPÉCIAL 49 \$**

JUMELLES TASCOS 165 BCR ULTRA COMPACTES, 8X21 RECOUVERT DE CAOUTCHOUC CAMO COUR. : 89 \$

**SPÉCIAL 59 \$**

JUMELLES BAUSCH & LOMB

MODÈLES "LEGACY" 12-7550 TYPE NAVIGATEUR 7X50 GRAND ANGLE, SURFACE CAOUTCHOUTÉE

**\$ 156.95**

JUMELLES BUSHNELL

MOO. 13-7735 SPECTATOR 7X35, GRAND ANGLE 499g, 3 1000pp

**\$ 98.95**

LUNETTES DE SOLEIL

Ray-Ban de BAUSCH & LOMB

**49 \$ À 179.95**

### LES CIRÉS

LES VÊTEMENTS DE TOILE HUILÉE PRATIQUEMENT INSULABLES, FABRIQUÉS EN ANGLETERRE, EN AUSTRALIE ET MAINTENANT AU CANADA. PLUSIEURS MODÈLES COURTS ET LONGS

**159.95 À 499.95**

### PÊCHE !

MOTEURS ÉLECTRIQUES

MotorGuide

199.95 À 429.95

BATTERIES DÉMONSTRÉES ET TRANS CANADA 99.95 À 139.95

CHARGEUR DE BATTERIE 75.95 À 109.95

TESTEUR DE BATTERIE MINN KOTA 14.95

COFFRES DE PÊCHE

WOODSTREAM PLANO FLAMBEAU 5.95 À 39.95

SOIE CORTLAND

333 24.95

444 28.95

LAZER 39.95

VESTES DE PÊCHE

WOOLRICH, SALMO SALAR WETSKINS

39.95 À 99.95

### CHASSE !

ENSEMBLE À MOUCHER

GOLD MEDALLION BUSHNELL

• CANNE 22985 - 8'6"

• MOULINET GRAPHITE CLR 29

GRATIS : BOITE DE MOUCHE FLAMBEAU VAL : 5.95

**SPÉCIAL 49.95**

149.95 À 739.95

SIÈGE DE BATEAU

ATTACHE PIVOTANTE

16.95 À 79.95

PANIER DE PÊCHE

SEUL 9.95

L'ENSEMBLE 15.95

ÉPUISETTE REVOLVER

COURT 22.95

TELESCOPIQUE 39.95

CHAPEAUX ANTI-MOUCHE

vert gris noir camo

3.50 À 24.95

### VÊTEMENTS - CHAUSSURES - ACCESSOIRES

#### JEANS

Levi's

LOIS

31.95 À 50.95

#### VÊTEMENTS SAFARI CAMPABOUT

100% COTON PRÉLAVÉ

CHEMISES : 21.95 À 77.95

PANTALONS : 32.50 À 84.95

WOOLRICH - MISTY MOUNTAIN KODIAK - REMINGTON

BOTTES DE MONTAGNE

HOMME - DAME - ENFANT GRAND CHOIX

SOULIERS SPORT

89.95 À 179.95

#### CHEMISES SPORT DE FLANELLE

KODIAK COUET HANMEL

13.95 À 40.95

BOTTES DE COWBOY

DE H.L. BROWN

9-REVOLUT

89.95 À 179.95

BOTTES DE CHASSE

HOMME - DAME ENFANT GRAND CHOIX

139.95 À 239.95

#### CHEMISES DE LAINE À CARREAUX

NOUVEAU MOTIFS POUR 1994

37.95 À 137.95

#### BOUTEILLE ISOLANTE

CHOIX DE MODÈLES ET DE COULEURS

8.95 À 51.95

ENSEMBLE THERMOS

THERMOS

• PORTE D'ŒUR

• BOUTEILLE ISOLANTE

COUR. : 79.95

**SPÉCIAL 49.95**

#### SACS D'OUTIL EN CUIRS

CHOIX DE PLUSIEURS MODÈLES

**SPÉCIAL**

LA CASQUETTE MOUSTIQUAIRE Bug & Cap

100% NYLON, EXCELLENTE VISIBILITÉ, TRÈS RESISTANTE ET CONFORTABLE

**SPÉCIAL 17.95**

COUR. : 19.95

637, SAINT-VALLIER OUEST, QUÉBEC

TÉL. : 529-0024

STATIONNEMENT FACILE ET GRATUIT

## ÉDITORIAL

# Au fait, a-t-on besoin de barrages ?

**E**n votant par une faible majorité en faveur d'une entente avec Hydro-Québec, les Montagnais de Uashat-Malioténam ont fait sauter le verrou qui bloquait le développement hydro électrique sur la Côte-Nord.

Le Québec pourra faire valoir le résultat de ce référendum si les traditionalistes minoritaires, opposés à la perturbation de leur milieu, décidaient de faire valoir leurs vues sur des tribunes internationales...

Il faut avouer, cependant, qu'il sera périlleux de s'accrocher ainsi à la règle de la majorité simple, développée dans les démocraties occidentales blanches, pour justifier la mise en marche de SM3.

Au même moment, en effet, nombre de Québécois réalisent, en « potassant » l'histoire de la communauté d'Oka, la suffisance des gouvernements blancs qui ont rejeté, le jugeant sans doute primitif, le type de gouvernement par consensus que s'étaient donné les Indiens. À l'heure actuelle, certaines bandes, plus occidentalisées, acceptent notre processus électoral alors que d'autres veulent maintenir leurs traditions vivantes. Quand une bande se partage à parts quasi égales entre les deux tendances, il y a un problème réel dans l'air...

Mais le dossier SM3 se complique encore d'un autre élément qui a surgi avec netteté au cours des dernières années : celui des régions qui périssent à une vitesse foudroyante avec le déclin des activités économiques liées aux ressources naturelles. La pêche, le bois, la métallurgie connaissent des soubresauts d'une ampleur telle que les régions monoindustrielles en « arrachent ». C'est dans ce contexte que la perte du moindre bureau administratif a pu prendre des proportions énormes.

La Côte-Nord blanche s'est ralliée derrière le projet de barrage SM3, ainsi qu'une partie de la bande de Uashat-Malioténam, comme à une planche de salut. Avouons que, si le Québec a besoin de plus d'énergie hydro électrique, il est moins bête de construire là que de créer des villages temporaires à la Baie James.

Mais pour l'ensemble des Québécois, la question reste posée : a-t-on vraiment besoin de grandes quantités d'énergie nouvelle ? Les grands barrages érigés à coût de milliards de dollars empruntés demeurent-ils la meilleure façon de répondre à une demande dont la caractéristique principale est de fluctuer sans cesse ?

À cet égard, le cha-cha continu d'Hydro qui avance et recule d'une année à l'autre, au gré de scénarios centrés tantôt sur une demande en forte croissance, tantôt sur des surplus abondants, constitue une déception de plus en plus grande.

Tant qu'Hydro demeurera un monstre hybride chargé de deux missions dont l'une ou l'autre domine, selon le moment ou le gouvernement, les Québécois continueront d'être témoins de sa démarche erratique qui la pousse, parfois, à vouloir assurer la production et la distribution d'électricité au meilleur coût et, d'autres moments, à se lancer dans de grands projets de développement économique pour le Québec sans égard aux besoins et aux coûts reliés à ces projets.

À l'heure actuelle, faute de références sérieuses à une demande accrue d'énergie, on peut croire que notre mammoth pense développer... et que le gouvernement pense élections. Du moins, cela profite à la Côte-Nord et à une partie de sa population d'origine amérindienne.

MARIE CAQUETTE

## LE SOLEIL

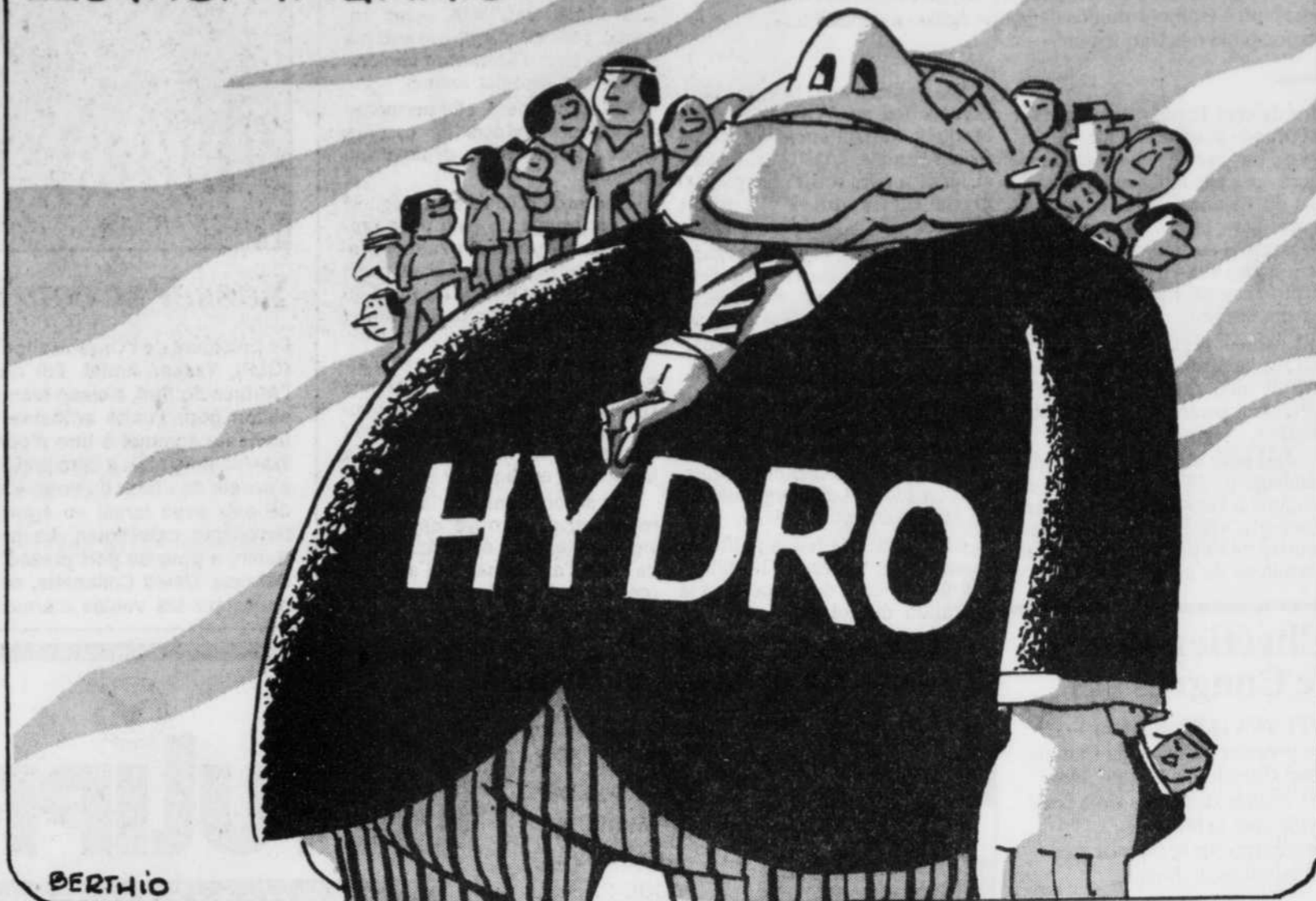
Président du conseil d'administration:  
PIERRE DES MARAIS II

Éditeur adjoint et rédacteur en chef  
J.-JACQUES SAMSON

Président et Éditeur:  
GILBERT LACASSE

Directeur de l'information  
ANDRÉ FORGUES

### LES MONTAGNAIS



## Le Vérificateur général mord-il ?

**L**undi à 11 h 38, les députés ont remporté une importante victoire sur les mandarins de la bureaucratie fédérale : ils ont donné de nouvelles dents à la Loi sur Vérificateur général. Mais une question demeure : Denis Desautels mord-il ?

Le Vérificateur général est, avec le Directeur général des élections ou le Gouverneur de la Banque du Canada, l'un de ces hauts fonctionnaires qui connaissent une heure de gloire, au gré des hasards électoraux, des cycles économiques ou, dans le cas de Denis Desautels, à l'occasion de son rapport annuel au Parlement. Il s'agit d'une masse indigeste de papier — 775 pages l'an dernier ! — dans laquelle il est de plus en plus difficile de cueillir une histoire juteuse. Qui plus est, le fruit est desséché quand le « VG », comme on l'appelle à Ottawa, le met sur la table des parlementaires.

Le Vérificateur général écrit en effet son rapport après le 31 décembre de chaque année. Il peut ainsi falloir jusqu'à trois ans — le temps de l'enquête et de la publication du rapport — pour qu'une fraude ou un abus de plusieurs centaines de millions de dollars ne soit porté à la connaissance des parlementaires.

On peut remonter jusqu'au 18 juillet 1980, quatre ans après l'adoption de la loi actuelle sur le Vérificateur général, pour trouver un rapport du Comité des comptes publics lui demandant de se servir de son pouvoir de faire des rapports spéciaux au Parlement. En vain. Voilà pourquoi on peut se demander si cette police spéciale des bureaucrates, le bureau du Vérificateur général, est prête à mordre.

C'est aussi la quatrième fois, depuis 1987, que de simples députés présentent un projet de loi pour accroître les pouvoirs du VG. En janvier, lorsque les députés ont préféré « Gib » Parent à Jean-Robert Gauthier pour présider leurs débats à la Cham-



La chronique de  
Michel  
**VASTEL**

bre des communes, un grand frisson a parcouru l'échine de certains sous-ministres. Libre de ses mouvements et de ses humeurs, puisqu'il n'était ni ministre ni président, le député d'Ottawa-Vanier a présenté le projet de loi C-207. Tout ce qu'il demande, c'est d'autoriser le Vérificateur général — de l'inciter ? — à déposer quatre rapports par année plutôt qu'un. Cela a provoqué tout un choc à Ottawa : 80 personnalités politiques — incluant le président du Conseil du Trésor, Art Eggleton, et Denis Desautels lui-même — ont ouvertement appuyé, mais les mandarins du pouvoir ont discrètement tenté de saboter l'opération. On a ainsi vu des députés réformistes faire le jeu, sans le savoir, de hauts fonctionnaires qui ne voulaient pas qu'on se mette le nez dans leur pouvoir de dépenser.

Gauthier ne manqua pas d'exemples pour convaincre ses collègues. Ainsi, le Vérificateur général aurait pu dissuader, en 1993, le gouvernement conservateur de privatiser l'aéroport Pearson, évitant ainsi que leurs successeurs, les libéraux, ne versent des dédommagements de 200 millions \$ pour annuler une entente condamnée d'avance. De même il a fallu deux ans, et un changement de gouvernement, avant qu'on ne s'aperçoive que les crédits d'impôt à la recherche inventés par les fonctionnaires de Marc Lalonde coûtaient une fortune. Le délai entre l'enquête du Vérificateur et sa publication a probablement coûté un milliard \$ aux contribuables.

Certains députés s'inquiétaient à la perspective de voir le Vérificateur général faire la manchette quatre fois par année

plutôt qu'une. Dame, c'est embarrassant pour les ministres et je connais des fonctionnaires qui passent des nuits blanches à préparer des réponses à ses critiques ! Mais aux États-Unis, c'est 500 rapports (eh oui, cinq cents !) qui sont déposés chaque année à un comité du Congrès. 50 en Grande-Bretagne, de 25 à 30 en Suède, de 30 à 40 en Australie. L'avantage de rapports plus fréquents n'est pas seulement qu'ils sont plus collés à l'actualité, ils sont aussi mieux ciblés.

Une étude de cas pour cet automne : les fonctionnaires fédéraux dépensent 1,7 million \$ par jour — plus d'un demi-milliard par année — en voyages, dont 159 millions \$ pour le seul ministère de la Défense nationale. Peut-être y a-t-il du gaspillage, peut-être n'y en a-t-il pas ? Mais cela prend un culot monstrueux au porte-parole du Conseil du Trésor, un certain Daniel Lavoie, pour oser dire : « Ah ben... C'est ce que cela coûte pour faire des affaires ! Je suis sûr qu'on pourrait trouver des choses à couper si on scrutait cela d'un peu plus près, mais il n'en demeure pas moins qu'il faut voyager pour mener les affaires de l'État. »

On s'étonnera qu'un sondage réalisé pour le compte du ministère des Finances (combien a-t-il coûté celui-là ?) révèle que 86 % des Canadiens pensent que « les gouvernements gaspillent une grande partie des impôts qu'ils perçoivent ». Et que... 77 % d'entre eux « dissimuleraient une partie de leurs revenus s'ils en avaient l'occasion ».

C'est ce genre de situation qui révolte les députés et qui a amené Jean-Robert Gauthier à mener une campagne de plusieurs années. Lundi à 11 h 38, il a enfin réussi. Il a aussi trouvé des « parrains » au Sénat — chez les libéraux et les conservateurs — pour que son projet de loi soit adopté, et proclamé, avant l'ajournement d'été. Il reste à voir l'usage que Denis Desautels en fera...

### Notre Opinion

#### De nobles causes

Les athlètes, promoteurs, diffuseurs, ex-athlètes recyclés en journalistes sportifs, etc., prônent les Jeux olympiques pour servir leurs intérêts personnels. Il est grand temps qu'ils cessent de rêver à la gloire et à la richesse. Il y a bien autre chose à promouvoir et à bâtir que le sport ici !

Au moment où le Canada et le Québec en sont à dessiner plus clairement leur avenir politique, il me semble que le poids des Jeux est trop lourd, voire dangereux à supporter.

Il n'y a pas que l'avenir politique qui risque d'ébranler notre économie. En effet, plusieurs facteurs extrinsèques, tels que des catastrophes climatiques et écologiques, nous guettent de beaucoup plus près depuis une dizaine d'années. Qu'il suffise de penser aux inondations multipliées, aux pluies torrentielles, aux froids sibériens, des anomalies qui nous étonnent mais qui sont bien là.

Et que penser du reste du monde en cette fin de siècle ? Les génocides ont fait des millions de victimes, des millions de rescapés, d'affamés que menacent le choléra, la typhoïde et la malaria. La guerre sévit aux quatre coins du globe. En fait, il n'est pas un pays où la faim et la pauvreté ne sont pas monnaie courante.

Plus près de nous ? Ici, le chômage a fait tellement de ravages que la population s'en trouve « marquée au fer ». Ja-

mais, croit-on, on ne retrouvera la stabilité de naguère. Notre société est accablée de tous côtés : les décrocheurs, les délinquants, les chômeurs, les drogués, les enfants battus, les handicapés physiques et intellectuels, les pauvres, les démunis, sans parler des personnes malades, atteintes de maladies incurables. Ça va revigorer tout ce beau monde, des Jeux olympiques ?

Pour certains athlètes, si peu, leur performance leur vaudra, outre le « vedettariat », d'énormes contrats de publicité. Et c'est là tout l'intérêt. Pour s'enrichir, on veut impliquer la population en entier. Rien de moins.

Domage que l'énergie des gens pro-Jeux ne soit pas utilisée pour des causes plus « nobles » que l'élitisme.

Marie-Luce Bernier  
Beauport

#### Qu'est-ce qu'on attend pour être heureux ?

L'animateur québécois Jacques Boulanger, à CBV-980 (Radio-Canada) le samedi de 9 h à midi, nous en donne la formule magique dans sa présentation, par son humour, sa joie de vivre sans détour. Ça fait drôlement du bien dans le contexte vécu d'aujourd'hui.

Félicitations à son réalisateur, Jean Gagnon. Continuité est notre désir le plus ardent.  
Victor Livernois  
Québec

### Point de vue

## Les Tutsis m'attaquent parce que je suis Hutu

par LÉON MUGESERA

(Extraits d'une lettre envoyée au SOLEIL par Léon Mugesera)

Maintenant les choses s'éclaircissent. Hier, Association des immigrants rwandais de Québec, communauté rwandaise (p. ex. Le SOLEIL, mercredi 13 octobre 1993), aujourd'hui, les Tutsis de Québec, communauté tutsie de Québec (Le SOLEIL, lundi 13 juin 1994). Mes agresseurs sortent enfin de leur comportement caméléonesque pour révéler leur véritable identité. L'équation est faite. Je suis sans cesse la cible des Tutsis parce que j'appartiens à l'ethnie hutu.

En tant qu'être humain, je ne suis pas capable d'être à plusieurs endroits en même temps. La faculté d'ubiquité n'appartient qu'à Dieu et au surnaturel. Tout le monde sait que le détonateur de la recrudescence des massacres interethniques au Rwanda est bel et bien l'attentat à la roquette perpétré le 6 avril 1994 contre l'avion présidentiel qui a emporté les présidents hutus, Juvénal Habyarimana, du

Rwanda, et Cyprien Ntaryamira, du Burundi. J'étais ici et j'ai tout appris comme tout le monde.

J'ai prononcé, le dimanche 22 novembre 1992, dans une localité de la campagne dénommée Kabaya, un discours qui n'était pas écrit, et qui n'a pas été radio-diffusé ni télévisé. Je n'ai jamais demandé à la population de Kabaya de renvoyer des Rwandais dans leur pays d'origine ultime ni de les confier à Nyabarongo. Personne n'a frappé ni tué personne à cause de ce discours. Je suis rentré à Kigali le jour même. Lundi 23, mardi 24 et mercredi 25, je suis allé au travail et personne n'est venu me demander quoi que ce soit.

Le soir du 25, à mon arrivée à la maison, j'apprends que des forces de sécurité vont venir me prendre chez moi après minuit. Le message était clair. Le fait de ne pas venir me prendre le jour signifiait un assassinat loin des regards indiscrets. C'est à cet instant qu'a commencé mon odyssée tragique.

L'injonction de poursuivre

émise à l'encontre de ma personne par le ministre rwandais de la Justice, injonction qui n'est rien d'autre qu'un recours immédiat à l'emprisonnement arbitraire et qui me défère devant la cour de sûreté de l'État, déjà supprimée par le Conseil des ministres sur la propre demande dudit ministre, est un témoignage éloquent et suffisant contre mes harceleurs par médias interposés. En effet, cette injonction émise le 25 novembre 1992 confirme que personne n'a tué personne à cause de ce discours, et elle n'est libellée qu'au conditionnel passé : « Il aurait dit... il aurait invité... », qui est le mode de l'irréel et du doute par excellence.

La vérité est que, bien avant le meeting de Kabaya, une personne, dont je n'ai malheureusement pas pu connaître le nom, m'avait agressé en ces termes : « Vous, les Hutus, où allez-vous aller, maintenant que nos fils (faisant référence à l'armée en guerre contre le Rwanda) vont revenir ; ils vont vous massacrer. »

Pour décourager ces provoca-

teurs qui risquaient de causer les massacres des innocents, j'ai demandé à la population de Kabaya de les dénoncer à la justice. Les sinistres trafiquants de mon discours l'ont dépouillé du texte de mon agresseur ainsi que de toutes les références historiques et de toutes les nuances de conciliation. Les altérateurs de mon discours lui ont fait subir une chirurgie par montage, ont constitué un faux original qu'ils ont multiplié, transcrit, traduit et diffusé à grande échelle.

L'entière responsabilité des horreurs qui secouent le Rwanda aujourd'hui revient au responsable de l'attentat à la roquette de l'avion présidentiel qui a emporté les présidents hutus, Juvénal Habyarimana, du Rwanda, et Cyprien Ntaryamira, du Burundi, événement tragique semblable à la molestation du leader hutu Mbonyumutwa le 1er novembre 1959 par des extrémistes tutsis.

M. Léon Mugesera est un immigrant hutu qui effectue un stage à l'Université Laval.

# Haiti: dissensions police-militaires

PORT-AU-PRINCE (Reuter, AP, AFP) — Le frère aîné de Michel François, l'influent chef de la police haïtienne, a lancé, hier, un appel à la démission du chef de l'armée, le général Raoul Cédras, pour prévenir une invasion militaire américaine.

La déclaration d'Evans François, contenue dans un appel téléphonique à la station haïtienne Radio Métropole, constitue le premier signe public de dissensions entre les militaires haïtiens et leurs alliés traditionnels au rang desquels figure la police.

Evans François, qui téléphonait de la République Dominicaine, a demandé à Cédras de s'effacer pour prévenir une invasion et a noté qu'un tel geste pourrait aussi mettre fin à l'embargo international imposé au pays.

Il a ajouté que la nomination par Cédras, le mois dernier, d'Émile Jonassaint comme président provisoire constituait « la dernière folie » de ceux qui ont renversé Jean-Bertrand Aristide.

Evans François a, jusqu'ici, représenté son frère, considéré comme l'un des artisans du coup d'État de septembre 1991. On ignore toutefois si, dans sa déclaration à Radio Métropole, il s'exprimait en son nom propre ou en celui de son frère.

Il a présenté son frère comme un « bon soldat (...) prêt à faire beaucoup de concessions dans l'intérêt supérieur de la nation ».

Tout en soutenant le coup d'État, Evans François a vivement critiqué la manière dont Cédras et ses conseillers ont dirigé le pays.

Il a, par ailleurs, affirmé que son frère risquait d'être « éliminé » et il a évoqué le cas de Jean-Claude Paul, ancien colonel mort d'empoisonnement, il y a cinq ans environ, alors qu'il était recherché pour trafic de drogue par les États-Unis.

Des rumeurs d'accusations similaires concernant Michel François ont couru, ces derniers mois.

Le grand quartier général de l'armée haïtienne pas plus que le chef de la police de Port-au-Prince n'avaient réagi en fin d'après-midi aux propos de M. François.

Par ailleurs, un jeune haïtien a été tué, hier, par un soldat dominicain à la frontière entre Haïti et

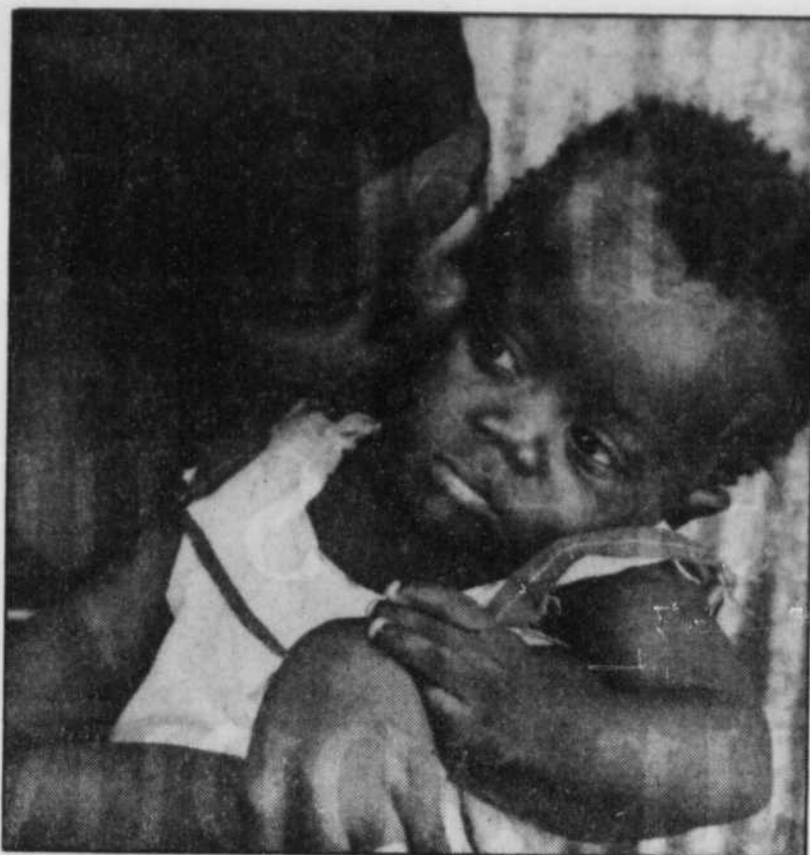
Saint-Domingue, portant à deux le nombre de victimes depuis le récent renforcement des mesures de contrôles pour faire respecter le blocus de Haïti, a-t-on appris auprès de l'armée.

## David et le Vatican

Le ministre des Affaires Étrangères et des Cultes du gouvernement Jonassaint (non reconnu par la communauté internationale), M. Charles David, journaliste à *La Presse*, de Montréal, a d'autre part réaffirmé, hier, qu'Haïti avait signé avec le Vatican, le 27 mai, un accord pour la fourniture de blé à Port au Prince.

Démenti par le Vatican, hier, le gouvernement du président provisoire M. Jonassaint s'était félicité, lundi, de la signature de cet accord pour la fourniture de 75 000 tonnes de blé d'une valeur de 32 millions \$.

M. David a ajouté que l'accord avait été conclu « avec un fonctionnaire de la secrétairerie d'État du Vatican ».



Carmen Breville caresse et embrasse sa fillette de neuf mois, Robelin, à Port-au-Prince. Breville vend des cigarettes 25 cents l'unité dans le but de nourrir son enfant à l'heure de l'embargo international contre Haïti.

# Bill Clinton coupe l'aide sociale

KANSAS CITY (AP, AFP) — Le président Bill Clinton a annoncé, hier, un programme de 9,3 milliards \$ destiné à transformer l'aide sociale en un système de formation professionnelle et de placement pour les mères célibataires.

Pour défrayer ce programme, M. Clinton a proposé des coupures dans l'aide aux immigrants, aux drogués ainsi que dans l'aide aux agriculteurs.

Le président a invoqué la responsabilité individuelle et parentale, les valeurs de la famille et du travail, pour présenter sa réforme visant à transformer radicalement le système d'aide sociale aux États-Unis.

« L'aide sociale doit être une deuxième chance, pas un mode de vie », a lancé le président américain, en soulignant les contradictions du système actuel, accusé de

marginaliser les déshérités. Environ 14 millions d'Américains, dont près de 10 millions d'enfants, soit un sur sept, bénéficient aujourd'hui de l'aide sociale, soit 30% de plus qu'en 1989.

Le projet de loi vise à contraindre les plus démunis à suivre une formation et à rechercher un emploi en limitant à deux ans la durée du versement des allocations, aujourd'hui illimitée. Au bout de deux ans, les personnes toujours sans travail pourront bénéficier, pour une durée limitée, d'un emploi dans le secteur public ou bénéficiant de subventions publiques.

Le président américain a appelé ses concitoyens à retrouver la foi dans des « principes de base » : « les liens de la famille, les vertus de la communauté, la dignité du travail ».

M. Clinton a particulièrement insisté sur la responsabilité des parents à l'égard de leurs enfants. « C'est aux hommes et femmes d'élever les enfants, pas aux gouvernements », a-t-il dit.

Le projet de loi vise à remédier à l'augmentation du nombre de grossesses précoces et aux difficultés des mères célibataires par une campagne nationale et par « les mesures les plus strictes » jamais prises aux États-Unis pour contraindre les deux parents à assumer la charge financière de leurs enfants, selon M. Clinton.

## En Bref

### ■ Israël torture encore des Palestiniens

JERUSALEM (AFP) — Les interrogateurs israéliens continuent à torturer et à maltraiter des prisonniers palestiniens en Cisjordanie occupée après le retrait de Gaza et Jéricho, selon un rapport publié aujourd'hui par une association américaine des droits de l'homme. La télévision israélienne a diffusé pour la première fois, hier soir, le témoignage d'un militaire israélien dont le visage était masqué et la voix modifiée, qui a avoué qu'il rouait de coups 10 à 15 prisonniers palestiniens par jour. Le porte-parole de l'armée israélienne a « catégoriquement » démenti ces accusations.

### ■ Accident d'autocar: six morts, 16 blessés

BONN (AFP) — Six personnes ont trouvé la mort et 16 autres ont été grièvement blessées, hier, dans un accident d'autocar en Allemagne sur une autoroute près de Lorsch (centre). Selon la Croix rouge, qui a corrigé dans la soirée à la baisse son premier bilan des victimes, 44 personnes au total ont été blessées dans l'accident, dont 16 grièvement. Le chauffeur de l'autocar, qui ramenait un groupe de touristes allemands d'une excursion dans la région de Berlin, a tenté en vain d'éviter un chargement de bois tombé sur la chaussée et a quitté la route.

### ■ Rocard serait battu par Balladur et Chirac

PARIS (AFP) — Le chef du Parti socialiste (PS) français et ancien premier ministre Michel Rocard serait facilement battu aussi bien par le premier ministre de droite, Édouard Balladur, que par le président du Parti néo-gaulliste RPR, Jacques Chirac, au second tour de l'élection présidentielle, selon un sondage CSA réalisé à la sortie des urnes aux élections européennes, dimanche. Selon ce sondage publié, hier, dans le journal populaire « Le Parisien », M. Balladur obtient 59% des intentions de vote et Michel Rocard 41%, alors que M. Chirac en totalise 56% contre 44% au leader socialiste. Michel Rocard, à la tête de la liste socialiste, a réalisé un très mauvais score aux élections européennes de dimanche (14,49%, 15 sièges). Son échec a fragilisé sa candidature à l'élection présidentielle de mai 1995.

### ■ Castro déplore le manque de solidarité

CARTAGENA, Colombie (AFP) — Le président cubain Fidel Castro a vivement reproché aux présidents latino-américains leur manque de solidarité avec Cuba, notamment au sujet du blocus des États-Unis contre son pays, lors de la première journée du 4ème sommet ibéro-américain de Cartagena (côte Caraïbe). « Nous sommes restés seuls » a-t-il dit. « Beaucoup quand ils sont seuls, a-t-il ajouté, se rendent. Nous, nous ne nous sommes pas rendus parce que nous défendons la souveraineté de notre peuple d'Amérique Latine ». Fidel Castro a incontestablement été la vedette de l'ouverture de ce sommet ibéro-américain, Cuba éclipsant les autres sujets, principalement d'ordre économique, qui doivent être traités. De plus, hier matin, Fidel Castro a créé la surprise en apparaissant, pour la première fois depuis 35 ans, vêtu d'un costume civil. Jusqu'à présent il n'était jamais apparu en public autrement que dans son treillis « vert-olive » de guerrillero.

### ■ Séparation réussie de sœurs siamoises

JOHANNESBURG (AP) — Des neurochirurgiens sud-africains épaulés par une équipe médicale de 50 médecins et infirmières ont séparé avec succès, hier, des sœurs siamoises de neuf mois jointes par l'arrière de la tête. L'opération a duré 16 heures. Les chirurgiens ont recouru à une technique nouvelle: des tissus cérébraux récupérés sur une personne morte ont été utilisés pour protéger les cerveaux des siamoises de toute hémorragie ou de toute infection après l'opération. Mahlatse et Nthabiseng Makwaeba ont eu leur température ramenée à 15 degrés pour permettre d'arrêter les fonctions corporelles pendant une période de 45 minutes.

# Les Jours Déco

**200.000 MÈTRES DE TISSUS IMPORTÉS DES QUATRE COÛNS DU MONDE!**

RABAIS DE 20% À **75%**

**COTONS IMPRIMÉS DÉCORATIFS**

137 cm 100% coton SPÉCIAL À **4,99** m

Prix courant jusqu'à: 29,99\$ m

**TISSUS À RECOUVREMENT**

Coton, tapisserie, jacquard, velours imprimés et cuirette. Prix courant jusqu'à 39,99\$ m.

RABAIS DE 20% À **50%**

**\*TOUS LES ACCESSOIRES DE SALLE DE BAINS 50%**

\*SAUF ACHAT SPÉCIAL RABAIS DE 20% À

**VOILAGES 275 & 300 cm**

**ACHAT SPÉCIAL! 60.000 MÈTRES DIRECTEMENT DU MANUFACTURIER! 50 COULEURS**

Prix courant jusqu'à 19,99\$ m

SPÉCIAL À PARTIR DE: **5,99** m

## STORES

**VERTICAUX SUR MESURE**

ÉPARGNEZ JUSQU'À **60%**

STORES BOUCLAIR EN P.V.C. LAMELLES DE 3 1/2" ET 2"

GRAND CHOIX DE STYLES ET DE COULEURS!

**DÉLAI RAPIDE!**

**SERVICE DE DÉCORATION À DOMICILE GRATUIT!**

SANS OBLIGATION DE VOTRE PARTI! POUR LE CHOIX DE VOS DRAPERIES, STORES, COUVRE-LITS, PAPIER-PEINT, PEINTURE, COUVRE-PLANCHERS ET RECOUVREMENT DE MEUBLE

**661-0909**

CES ITEMS ET PLUSIEURS AUTRES SONT EN SOLDE JUSQU'AU 17 JUIN OU JUSQU'À ÉPUISEMENT DES STOCKS.

# VENTE

AJOUTEZ UN SOU... ET DOUBLEZ VOTRE ACHAT DE TISSUS!

DES MILLIERS DE MÈTRES DE SOIE BRUTE, LIN/COTON, TOILE, COTON, SOIE LAVÉE AU SABLE, CHALLIS, RAYONNE, TAFFETAS, POLY-COTON, NYLON ...

CES ITEMS ET PLUSIEURS AUTRES SONT EN SOLDE JUSQU'AU 17 JUIN OU JUSQU'À ÉPUISEMENT DES STOCKS.

**ACCESSOIRES DE COUTURE 33,1%**

SANS EXCEPTION!

- TOUS LES FILS GUTERMANN
- TOUS LES APPLIQUES
- TOUTES LES FERMETURES ÉCLAIR
- TOUS LES BOUTONS
- TOUT LE VELCRO AU MÈTRE

TOUS LES PATRONS VOGUE & BUTTERICK

**3 POUR 1**

\*de valeur égale ou supérieure

**MÉTRAGE ILLIMITÉ**

MARCHANDISE SÉLECTIONNÉE NON-APPLICABLE SUR LES FRACTIONS DE MÈTRE

La maison **Bouclair**

NOUS GARANTISSONS **TOUT** MÊME VOTRE SATISFACTION!

OUVERT MERCREDI JUSQU'À 21 H 00 (sauf Capitale et Laurier) ET DIMANCHE DE 12 H 00 À 17 H 00

|                              |          |                           |          |
|------------------------------|----------|---------------------------|----------|
| LÉVIS                        | 833-4210 | NEUFCHÂTEL                | 843-9330 |
| CAPITALE                     | 628-8760 | VANIER                    | 681-0644 |
| SAINTE-FOY                   | 659-1014 | BEAUPORT                  | 661-1345 |
| ST-ROMUALD (SORTIE DU SAULT) | 839-0806 | PLACE LAURIER (MAIL NORD) | 657-1321 |

A-20

# Trois institutions financières s'unissent pour appuyer QUÉBEC 2002.



## *Il doit bien y avoir une raison!*

Considérant que les Jeux Olympiques d'hiver en 2002 devraient permettre la création de milliers d'emplois et laisser près de 600 millions de dollars en retombées économiques;

Considérant que les Jeux Olympiques d'hiver à Québec en 2002 seront une occasion exceptionnelle pour favoriser le développement touristique en permettant de faire connaître au monde entier la région de Québec;

Considérant que les Jeux Olympiques d'hiver en 2002 devraient permettre à nos jeunes de démontrer leur savoir-faire dans diverses compétitions sportives et de se comparer aux meilleurs athlètes du monde;

Considérant que les Jeux Olympiques d'hiver à Québec en 2002 devraient se solder par un surplus budgétaire...  
**Nous réaffirmons notre appui à la candidature de la Ville de Québec!**

D'ici le mercredi 22 juin prochain, toute personne intéressée à donner son appui à la venue des Jeux Olympiques à Québec en 2002 peut signer un registre en se présentant dans une succursale de la Banque Nationale, de la Banque Royale ou une caisse Desjardins participante située dans les régions de Québec, Chaudière-Appalaches, Côte-Nord et une partie du Bas St-Laurent.



**BANQUE  
NATIONALE**



**BANQUE ROYALE**



**Les caisses  
Desjardins**